

VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE D'OCCITANIE
SÉMINAIRE DES GUIDES CONFÉRENCIERS



PAYSAGES &
PATRIMOINES NATURELS

AUCH
24-26 NOVEMBRE 2021

**ASSOCIATION NATIONALE DES
ANIMATEURS DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
RÉSEAU OCCITANIE**

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

**Confluence du Tarn et
de la Garonne (82)**





*Nous dédions cette publication à notre collègue Christophe Évrard,
animateur de l'architecture et du patrimoine des Bastides du Rouergue,
disparu trop tôt, quelques semaines à l'issue du séminaire.*

PROLOGUE

Le paysage est témoin de l'histoire. Les traces de son déroulement s'y inscrivent. Il ne nous appartient pas de la refaire. Pourtant nous demeure la capacité de la juger, de nous situer par rapport à elle, de définir ce que nous reconnaissons de bon dans notre patrimoine, ce que nous en rejetons, mais aussi de méditer sur ce qui nous apparaît étranger et difficile à comprendre ou au contraire familier en continuité avec notre vie. En vérité, l'idée patrimoniale nous renvoie au territoire, elle ne s'y laisse pas enfermer, mais elle s'étaye sur le territoire. L'expérience des écomusées, l'intérêt pour la connaissance du patrimoine ethnologique français en apportent l'illustration. La connaissance de son patrimoine ouvre à chaque citoyen la voie d'un approfondissement de son identité dans la mesure où cette connaissance éclaire sa vie présente et le libère des conditionnements hérités des cultures dominantes dans ce qu'elles ont de désuet et de désincarné. Le patrimoine ne peut plus alors être simplement considéré comme une collection d'objets à admirer, mais comme la source d'un message, venu de très loin quelquefois, figé dans la pierre ou dans l'écrit, qui parle, à chacun, de ses antécédents, des origines sociales, du pays et bien entendu du paysage qui fut ainsi modelé. Or, chaque fois qu'un homme s'interroge sur les conditionnements qui ont pesé sur ses devanciers, sur ceux qui aujourd'hui même pèsent sur lui, il y gagne quelque liberté, un encouragement à oser s'affranchir des préjugés. Le patrimoine exige de chacun de nous un regard critique ; le conserver a un sens dans la mesure où ce regard critique s'étend à nos vies, à notre société, dans la mesure où il permet de prendre des distances, de questionner, de se livrer à des comparaisons, de déchiffrer un sens. Évidemment le paysage, contrairement à ce que voudrait notre intuition immédiate qui y reconnaît une donnée de nature, fait partie de notre patrimoine. Cela est évident pour cette part essentielle du paysage qui a été construit par les hommes, mais ces paysages réputés naturels, ces sites inaccessibles que l'industrie des sociétés humaines n'a pas transformés ne nous sont connus le plus souvent que par des images et quand nous les découvrons dans la réalité ce sont les cadrages propres à ces images, interposés entre le monde et nous, qui lui donnent forme de paysage. On peut, à cet égard, se demander si la recherche d'une typologie des attitudes subjectives devant le paysage à travers le temps et l'espace ne serait pas une tâche essentielle à l'heure actuelle, afin que l'on sache relativiser les choix que l'on fait.

Max Querrien, « Patrimoine et paysage »,
in. *Le paysage, une façon de vivre*, Revue POUR, Privat, 1983.

SOMMAIRE

LE PAYSAGE : NOTIONS & ENJEUX	6
Un essai de définitions du paysage • AGNÈS LEGENDRE	8
Paysage et patrimoine, deux siècles d'histoire • SYLVIE BROSSARD-LOTTIGIER	10
Tout fait paysage, mais tout fait-il patrimoine ? • PHILIPPE BRET	15
Les jardins dans l'évolution de la trame urbaine et périurbaine • CÉCILE MODANESE	18
LA MÉDIATION DU PAYSAGE : MÉTHODOLOGIE & OUTILS	22
Un outil de connaissance : l'atlas des paysages • ALAIN GUGLIELMETTI	24
Comment présenter un paysage au public ? • MATHIEU LARRIBE	27
L'archéologie des jardins : nouvel outil de compréhension • EMMANUELLE HÉRAN	30
La médiation autour de la variation des paysages dans le temps • NATHALIE POUX	33
LE PAYSAGE EN OCCITANIE : DU GÉNÉRAL AU PARTICULIER	36
Les paysages d'Occitanie • AGNÈS LEGENDRE	38
Les alignements d'arbres : figure paysagère du canal du Midi • ROLAND CHABBERT	42
Paysages de garrigues • SYLVAIN OLIVIER	44
Le thermalisme en Occitanie • ALICE DE LA TAILLE	47
Le paysage architectural en terre crue en Bas-Quercy • CAROLE STADNICKI	50
La valorisation d'une ancienne carrière • PAULINE ADNET	53
LE PAYSAGE PARTAGÉ : LA PRATIQUE DES GUIDES	56
Une méthodologie de lecture de paysage • CHANTAL BÉJUIT & NATHALIE SCHMITT	58
La visite ludique comme outil d'approche • BRIGITTE LAURENT-VIDIEU & MARGOT CLOUP	60
Arbre remarquable, qui es-tu ? • BÉNÉDICTE BOUNIOL & NELLY LAFONT	62
Balade lecture, paysages d'écrivains • JULIE DUPONCHEL	65
Paysage naturel ? Paysage culturel ? • MARIE-PIERRE NOUGARET	66
Mont Lozère, un paysage sonore • BÉNÉDICTE BOUNIOL & NELLY LAFONT	68
LES PAYSAGES AUSCITAINS : RETOUR SUR LES VISITES	70
Le paysage urbain • PHILIPPE BRET & FRÉDÉRIC POULLE	72
Les jardins auscitains • ELSA BRISSONNEAU, CHRISTOPHE FAUBEC & LAURENT MARSOL	74
Le parc de La Hourre et son jardin à l'anglaise • AYMERIC GUILLOT & LAËTITIA LAFFITTE	76
LE PAYSAGE GOURMAND : LE GOÛTER AUX PAYSAGES	78
Paysages occitans et gastronomie • EMMANUEL CARRÈRE & LOÏC LEPREUX	80
LA BIBLIOGRAPHIE	82

INTRODUCTION

Créée à la suite de la fusion des deux anciennes régions et de la création de la région Occitanie, l'Association nationale des animateurs de l'architecture et du patrimoine Réseau Occitanie s'investit dans la formation continue des guides conférenciers par l'organisation de séminaires thématiques biennaux. L'association répond ainsi aux exigences de formation prévues dans les conventions de chacun des territoires labellisés et est à ce titre soutenue par la DRAC et la Région Occitanie.

Le séminaire auscitain de novembre 2021 aura réuni 95 participants, guides conférenciers et animateurs de l'architecture et du patrimoine, ainsi que 16 intervenants, universitaires et professionnels, autour des paysages et des patrimoines naturels. Depuis les contreforts du Massif central aux reliefs des Pyrénées, de la vallée de la Garonne au littoral méditerranéen, des contrées les plus rurales aux grandes métropoles, tous les territoires ont pu bénéficier de conférences, partages d'expériences et visites de terrain.

L'association demeure à l'écoute des besoins des guides conférenciers. Après le premier séminaire, organisé à Nîmes autour du patrimoine funéraire et mémoriel, la publication des actes de ce second séminaire répond aux attentes exprimées par ces professionnels.

Souhaitons que ces actes puissent contribuer à l'approfondissement des connaissances, à la qualité et la diversité des actions de médiation et ainsi à l'appropriation, par les différents publics, des richesses patrimoniales des Villes et Pays d'art et d'histoire d'Occitanie.

Les animatrices et animateurs de l'architecture et du patrimoine d'Occitanie



**Village de Coustouges
devant le massif du
Canigou (66)**



LE PAYSAGE
NOTIONS & ENJEUX

UN ESSAI DE DÉFINITIONS DU PAYSAGE

AGNÈS LEGENDRE
PAYSAGISTE URBANISTE,
DIRECTRICE, CAUE DE L'ARIÈGE

Les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) sont des organismes de conseil qui déploient des missions de service public dans un cadre associatif. Ils sont financés par l'intermédiaire de la fiscalité de l'urbanisme et chargés de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Ils conseillent pour cela les publics scolaires, les collectivités et les particuliers. Ils déploient également des actions de sensibilisation et de formation. Rassemblés en Union régionale, les CAUE de Midi-Pyrénées puis d'Occitanie travaillent sur la question du paysage depuis plusieurs décennies au sein du « réseau paysage », porté également par les services de la DREAL Occitanie.

Le terme de « paysage » fait partie des vocabulaires artistique, technique et scientifique. En effet, il est employé aussi bien en peinture, qu'en photographie et en urbanisme par exemple. La question de sa protection s'est posée au législateur dès les années 1930 (avec la loi sur les Sites). Plus récemment, la loi Paysage de 1993 vise à sa protection en encadrant les projets de construction jusqu'au niveau européen. Des textes récents en ont précisé la définition et la portée (Convention européenne du paysage). Aujourd'hui, c'est une thématique qui est au centre de nombreux travaux de concertation menés avec la population pour son caractère globalisant et transversal.

Paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations : telle est la

définition donnée par la Convention européenne du paysage. Cette définition rappelle qu'il n'est pas seulement la description de l'espace concret (champs de la géographie qui décrit, dessine la terre), mais aussi le regard que portent sur lui la société et les individus. Une définition plus ancienne porte sur *la vue panoramique de la surface terrestre qui peut être embrassée d'un seul regard*. Elle aussi fait référence à l'individu et au regard qu'il porte sur un territoire. Ce regard appelle les sentiments et l'émotion, le paysage se perçoit, il est affaire de sensibilité.

Ainsi, tout en paraissant banal, le terme recouvre pourtant une relative complexité. Trouvant son origine dans les représentations picturales, le paysage est à la fois une appréciation sensible de notre environnement et une manière de décrire l'espace. Il ne peut être réduit à une approche géographique qui ferait seulement état des dynamiques induites par le socle naturel ni à sa catégorisation en différentes thématiques : emblématique, rural, urbain, du quotidien, agricole, industriel, naturel... mais doit être compris au travers des dimensions culturelles et des perceptions de l'espace par les populations. Il est bien la double relation entre ces différentes thématiques et la relation des populations à cet assemblage. Le tissage des relations sensibles au paysage se construit en permanence, certaines sont très matérielles et d'autres, plus immatérielles avec une dimension symbolique propre. Elles varient selon les expériences, l'histoire ou/et le vécu... Elles sont culturelles.

La dimension culturelle du paysage est très ancienne. Sur le plan artistique, chaque civilisation a représenté le paysage avec des



Affiche d'une exposition itinérante proposée par les CAUE

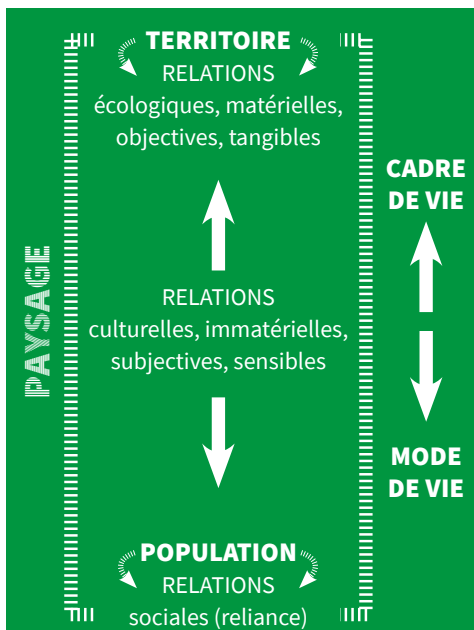
codes spécifiques, reflet de la vision d'une société. Les techniques de représentation ont évolué au fil des siècles, notamment avec l'utilisation des vues en perspective. Ces travaux artistiques sont formateurs du regard que portent sur le paysage chaque société et chaque individu.

Aussi le paysage témoigne de séries de transformations historiques en lien avec celles des sociétés qui l'ont habité jusqu'à aujourd'hui. Il possède ainsi un pouvoir de révélation. Longtemps cantonnée au registre du patrimoine et/ou des paysages emblématiques, la valeur patrimoniale du paysage s'est élargie jusqu'à s'étendre à des espaces ordinaires. Ainsi, le paysage quotidien désigne celui que tout un chacun utilise, pratique et gère au fil des jours. Il est comparable à un miroir qui renvoie l'image, pas toujours complaisante, de la façon dont une société aménage son territoire. C'est pourquoi il apparaît comme thématique centrale dans des actions de partage et de concertation avec le grand public et/ou les habitants.

C'est un paramètre intégré dans la Convention européenne du paysage qui propose que *les aspirations des populations* soient prises en compte pour définir les politiques du cadre de vie. Le paysage peut ainsi être vu comme moyen de faire participer et d'impliquer les populations aux projets, comme aux stratégies et aux politiques d'aménagement. Il trouve aujourd'hui une place nouvelle dans les domaines de l'aménagement et du débat public. Sa double dimension culturelle et matérielle lui confère une valeur de synthèse pour appréhender un territoire. Il s'affirme comme un bien commun à

la fois en tant qu'espace collectif concret, mais aussi en tant qu'espace de discussion. C'est ainsi un bien défini de façon collective dans lequel les exigences actuelles, de développement durable notamment, peuvent trouver un moyen d'expression concrète. L'objectif est de s'entendre sur une réponse spatiale partagée, un projet, et ce, quelle que soit son échelle (du grand territoire à l'espace public).

Schéma de définition du paysage d'après Bertrand Folléa



PAYSAGE ET PATRIMOINE, DEUX SIÈCLES D'HISTOIRE

SYLVIE BROSSARD-LOTTIGIER

PAYSAGISTE ET ARCHITECTE DU PATRIMOINE

Le paysage, c'est la matière du patrimoine, qu'il soit urbain, industriel, agricole ou naturel. Nous devons parler des territoires naturels. Et voici que le paysage nous apparaît sous un nouveau jour, qui peut revêtir l'apparence d'une ville, d'un site industriel, et même de l'espace d'un centre commercial ou d'un coin de notre chambre. Confortablement installés dans nos évidences, nous devons apprendre ensemble aujourd'hui à décrire le paysage comme un espace de nature, un espace qui n'est pas construit, un corps végétal et minéral; éviter de parler des monuments, des villes et des humains pour laisser toute place aux montagnes, plateaux, vallées, plaines et littoraux. Plus qu'évident, ce serait logique, car c'est ce que nous avons appris à l'école. D'un côté la géographie, de l'autre l'histoire. Pourtant je veux m'écarter un peu de ce paysage naturel là, car il n'existe plus, pour peu qu'il ait pu exister un jour ailleurs que dans notre esprit : en repoussant la nature au fond de l'image, du tableau représentant la scène où nous rêvions de passer nos vacances suggérées par les innombrables images des agences de tourisme, depuis deux siècles nous avons oublié d'en parler, comme nous pensons qu'en parlent et s'en occupent les bergers et les bergères du tableau. En deux siècles, l'exode rural industriel a construit une culture du paysage qui a scindé la branche sur laquelle étaient assis ses protagonistes, devenus urbains. En particulier, depuis le premier exode urbain de la ville à la campagne qui commence en 1970 et qu'a décrit l'urbaniste Pierre Merlin en 2009, nous cherchions un paysage qui n'est le reflet d'aucun territoire.

Alors, parlons si vous le voulez bien, non plus de paysage, mais de territoire. Neuf fois sur dix, lorsque vous remplacez le terme paysage par le terme territoire, les choses deviennent plus claires. Car bien sûr le paysage, cette perception des territoires toute relative, qui se transforme d'un siècle à l'autre et d'une société à l'autre, à la vitesse non de la transformation des territoires, mais à celle de l'éducation que nous recevons, le paysage donc, ne se laisse pas enfermer dans une matière, végétale ou minérale qui s'opposerait à la ville, à la pierre taillée ou à l'arbre devenu bois d'œuvre. Ainsi, il n'y a pas pour vous, guides conférenciers des Villes et Pays d'art et d'histoire, deux savoir-faire, un pour parler des villes et un pour parler des campagnes.

Parler des paysages urbains et naturels relève d'un même savoir-faire, dicté par la finalité et le sens de vos propos : enchanter l'auditeur pour le conduire à l'intelligence de ce lien particulier qui unit les hommes à leur territoire. Parler de paysage, c'est expliquer la ville par son territoire. Il n'y a donc pas de différence entre les Villes et les Pays d'art et d'histoire : une ville se comprend par son pays, par son territoire. On ne peut comprendre Toulouse sans parler de la vallée de la Garonne au temps des Romains, sans parler du triangle d'or de culture du pastel Albi-Castelnaudary-Toulouse au Moyen Âge et à la Renaissance, sans parler du rêve européen d'un dialogue possible entre l'Orient et l'Occident qu'aurait permis le trafic commercial sur le canal du Midi de Sète à Toulouse. On ne peut parler d'une ville sans comprendre pourquoi elle se

trouve là, au bord du fleuve, au sommet de son éminence, ou sur ce littoral à l'abri d'un rocher. Sans parler de son territoire. Concrètement c'est finalement assez simple, comme nous y invitait en 1987 Bernadette Lizet : cela consiste à mobiliser nos sens, regarder, écouter, sentir, toucher, goûter l'espace dans lequel nous sommes immergés, questionner puis chercher les réponses à nos questions dans les propos des guides conférenciers, eux-mêmes nourris par les atlas présentés par Alain Guglielmetti et par les ouvrages monographiques apportés par Roland Chabbert.

Comprendre un paysage, c'est d'abord le contempler, laisser affleurer toutes les questions qu'il suscite.

Pourquoi, au milieu de la lande ouverte, sur la colline d'en face, cette mosaïque de couleurs, avec ces jeunes prés clôturés, d'un vert cru ?

Pourquoi ces taches homogènes de fougères rousses, aux formes géométriques détonnant sur la masse sombre des fourrés d'ajoncs ?

Pourquoi, un peu plus loin, ces alignements réguliers de pins manifestement plantés ?

Pourquoi ce réseau de chemins fraîchement ouverts sur ces hauteurs ?

Et dans la vallée, ce grand champ de maïs à côté de petites parcelles d'herbe, avec des haies ponctuées d'arbres têtards ?

Pourquoi près de la vieille ferme au toit de tuiles, ce vaste bâtiment couvert de fibrociment grisâtre ?

Ces deux palmiers insolites à l'entrée du bourg, devant une maison cossue ?

Derrière chacun des « pourquoi », des hommes, des femmes, qui cultivent, mangent, coupent du bois, transportent, gardent des troupeaux, commercent, échangent, se déplacent. Une longue histoire, qu'on va découvrir dans le détail en cheminant, puis en dialoguant avec les habitants. Alors le paysage, visage d'un pays, commence à s'animer. Il raconte ce qui demeure des relations entre les hommes et le milieu naturel qu'ils ont façonné. Il parle enfin de ce qui se transforme, de ce qui disparaît, de ce qui préfigure l'avenir.

Bernadette Lizet, *Comprendre un paysage*, 1987.

Mais alors si la présentation d'une Ville, d'un Pays d'art et d'histoire et du territoire d'un parc naturel régional procède de la même démarche, cette démarche même que vous rappelle chacun des intervenants de ces trois journées, comment expliquer qu'il puisse être nécessaire d'organiser cette session même du réseau régional de l'Association nationale des animateurs de l'architecture et du patrimoine? Vous sauriez parler des villes et des monuments, mais seriez moins à l'aise pour parler de la nature? Abandonnez la nature et parlez des territoires! Et vous verrez que vous décrivez des paysages depuis de nombreuses années. Vous parlez des paysages quand vous parlez des créations humaines, ajoutez si vous ne le faites déjà, peut-être juste la description de quelques-unes des créations, ou créatures, qui étaient là avant les humains : racontez l'histoire de la formation des montagnes, des vallées et des golfes et vos promenades seront recentrées sur les territoires et non plus seulement sur les œuvres d'art, toutes humaines et, au demeurant, toutes inspirées de la nature.

Car votre mission est là : vous devez construire par vos propos et les promenades auxquelles vous invitez visiteurs et habitants de vos territoires, un paysage, celui du territoire qui sera transmis, car il prend sens dans l'esprit des visiteurs et habitants qui vous écoutent. Vous êtes des agents précieux des territoires, des semeurs d'énergie de transmission des territoires, puisque le patrimoine, littéralement, c'est ce que le père choisit de transmettre de ce qu'il a reçu ou construit, à ses enfants. Pour bien

choisir, il faut savoir. Et pour bien savoir, il faut être, ici et maintenant. Vous apportez par vos propos, la matière et le sens possible des choix qui seront faits par les citoyens.

Reste une énigme : si les œuvres humaines trouvent sens dans les liens des hommes à leur territoire, comment expliquer la séparation des cultures du patrimoine entre trois instances responsables de sa transmission, trois instances indépendantes du choix de ce qui doit être transmis? Il y a en France trois sortes de patrimoines, car il y a trois sortes de transmetteurs, adossés à trois législations qui s'ignorent, pour le moins, au lieu de se composer toujours : la transmission familiale et le droit notarial, la transmission des monuments historiques et des sites patrimoniaux remarquables assurée par le Code du patrimoine confié au ministre de la Culture, et la transmission des territoires, ceux des pays, des parcs naturels régionaux, des sites classés du Code de l'environnement placés sous l'autorité du ministre de la Transition écologique; cette tripartition administrative et juridique a eu un sens, qui a été oublié en chemin; elle est obscure aujourd'hui relativement à l'objet de la transmission, surtout à l'heure de la décentralisation, et des enjeux écologiques et climatiques. Pourtant elle traduit deux siècles d'histoire de France, l'histoire du patrimoine français constitué par la peur de voir disparaître ce qui semble avoir toujours existé, les châteaux et les églises après la Révolution française pour les monuments historiques, les points de vue pittoresques de nos promenades

et les promenades touristiques à l'ère de l'industrialisation de la France pour les sites classés et les parcs naturels. Patrimoine naturel, patrimoine culturel et patrimoine immatériel : le Patrimoine mondial de l'humanité s'est laissé lui-même entraîner dans cette fragmentation funeste qui a dévitalisé le patrimoine, pour n'en faire qu'un outil de promotion touristique : un site UNESCO implique une croissance de fréquentation touristique estimée à 10 %. Certes, ce n'est pas négligeable, mais le premier enjeu d'un site patrimonial n'est-il pas de transmettre, d'abord les valeurs d'usage, valeurs d'art et valeurs de mémoire que les hommes qui gèrent un territoire ont choisi d'entretenir par le travail de leurs vies. Celles-ci, pour être comprises, doivent s'affranchir des fragmentations législatives du patrimoine. Il y a là un grand chantier, que la politique des parcs naturels régionaux a su engager de façon visionnaire par le décret signé le 1^{er} mars 1967. Ce travail-là ne fait que commencer.

Enfin pour conclure, vos propos de guides conférenciers ont vocation aujourd'hui à transmettre une valeur patrimoniale que le rapport Bruntland, présenté en 1987 devant la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des nations unies, a posé comme prioritaire, essentielle : la valeur de la vie, durable, sur les territoires, reçue et à transmettre. La question du patrimoine nous met en face de nos responsabilités écologiques et climatiques. Question de sobriété et d'autonomie territoriales qui n'est pas étrangère à l'histoire de nos territoires : Mesdames et

Messieurs les guides conférenciers des Villes et Pays d'art et d'histoire, vous avez aujourd'hui à révéler au regard de leurs valeurs écologiques et climatiques, l'immense ressource qu'abrite l'histoire des relations des hommes aux territoires dans lesquels vous guidez nos pas. Cette connaissance est précieuse, essentielle, car elle peut éclairer l'avenir, celui des enfants de nos enfants, et le rendre possible. Donnez à aimer notre héritage, nos territoires. Vous êtes par vos propos, votre travail, des bâtisseurs d'amour des territoires par lesquels chaque citoyen, chaque visiteur saura trouver l'énergie nécessaire au chantier de la mise en état de transmission des œuvres et des territoires. Chaque visiteur y trouvera son paysage, la perception des territoires qui l'anime, motive et donne sens à sa vie de passager. Catalyseur de paysages, votre mission méritait en effet que votre association lui consacre ce séminaire précieux.

Nous avons quelques travaux à prévoir pour que la ville soit aux rendez-vous du siècle. Plusieurs options s'ouvrent à nous. On peut repartir de zéro (« du passé faisons table rase »), chercher la solution ailleurs (sur Mars comme au fond de la forêt) ou le lieu de nulle part (c'est la définition de l'utopie). Mais tout cela est vain. C'est long, très long de faire la ville : 80 % de la ville de 2050 nous entoure déjà. Les débats sur le neuf sont donc importants, mais secondaires. Il nous faut accepter l'héritage de cette ville déjà là et engager résolument sa transformation.

Accepter tout cet héritage, même le plus encombrant, et donner un futur aux monuments comme aux productions les plus banales, aux bâtiments centenaires comme aux ruines, aux plus majestueux des arbres comme aux sols souillés d'hydrocarbures. Accepter tout l'héritage, c'est changer de regard sur ce qui nous entoure avant de commencer sa transformation. C'est apprendre à aimer ce qui est là, cesser de jeter et commencer à réparer la ville.

Les échanges polarisés autour du « périurbain » illustrent parfaitement la confusion entre les problèmes du passé et ceux du futur. L'avenir n'est pas à l'étalement de la ville. L'extension des nappes de lotissements dans les champs, toujours plus loin des centres, doit cesser au plus vite, c'est entendu. Mais ce « périurbain » c'est aussi de la ville, de la vraie ville. Accepter cet héritage, c'est d'abord en finir avec le regard condescendant sur ces territoires dans lesquels vivent (bien, pour la plupart) un bon tiers des Français. Des territoires riches en

initiatives et en espaces urbains activables pour répondre à nos besoins de futur. Ce qui est fait est fait, et le problème d'hier peut devenir la solution de demain en maillant ces territoires de voies douces, en y aménageant de vrais centres de vie, en réhabilitant toute une partie du parc de maisons aujourd'hui sous occupées et mal isolées, et en construisant des logements neufs à côté de ceux déjà là. Et même des maisons.

C'est ça la vraie ville du futur. Celle qui est déjà là et qu'on ne regarde même pas, celle dont on hérite malgré tout, mais dans laquelle on peut tisser un avenir. À nous d'apprendre à aimer nos villes dans leurs diversités et leurs imperfections, pour mieux les réparer.

Sylvain Grisot, *Manifeste pour un urbanisme circulaire*, 2021.

TOUT FAIT PAYSAGE, MAIS TOUT FAIT-IL PATRIMOINE ?

PHILIPPE BRET
ARCHITECTE URBANISTE, CAUE DU GERS



PATRIMOINE ?

PAYSAGE ?



Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine de 2015, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Gers a décidé de se retourner sur les quinze années passées depuis l'élaboration, avec l'association Arbre et paysage 32, de l'inventaire des paysages du Gers.

Autour de cette collecte d'images, de cette collection de signaux plus ou moins faibles, il nous a paru important de poser de manière sensible quelques jalons pour rappeler aux visiteurs que tout discours sur le paysage s'appuie sur des notions tout aussi complexes que fondamentales.

Les notions de paysage et de patrimoine semblent couler de source, mais l'inévitable dynamique perturbe. Tant au niveau collectif qu'individuel, nos regards évoluent, notre perception change et nos jugements vacillent au fur et à mesure que nous en saisissons les clés de compréhension.

L'échelle des valeurs qui fonde notre appréciation est en permanence en mouvement, que ce soit sur le plan objectif ou sur le plan affectif. Le point de vue que l'on porte est subordonné à celui d'où l'on observe, et celui-ci ne cesse de se déplacer.

Le paysage n'est que la trace, fugace à l'échelle géologique et tenace à l'échelle humaine, d'un imperturbable et continu changement.

Si l'on aborde aujourd'hui avec beaucoup de passion les sujets du patrimoine et du paysage, c'est que la vitesse de leur changement nous paraît de plus en plus insupportable, de plus en plus insoutenable.

C'est oublier que dès que l'on évoque le mouvement ou le changement, il devient indispensable de se pencher sur ce qui fait référence et peut-être, dans l'instabilité de ce corpus mouvant de références, trouverons-nous alors la trace de notre mal-être, de notre nostalgie, de nos peurs.

Il s'agit donc d'un vaste travail d'acculturation sur ces sujets qu'il faut mettre en œuvre, en utilisant tous les ressorts et tous les outils : sensibilité, pédagogie, nostalgie, esthétique, histoire et sciences, éthique et morale... Pour qu'enfin une parole soit possible, soit formulable, une parole qui s'adresse tant au groupe qu'à l'individu, tant au spécialiste qu'au dilettante.

Car le paysage n'est que le résultat des interactions entre l'homme et la nature, entre l'individu et le collectif, entre hier et demain.

Le paysage est un ensemble tant dans ses interactions les plus physiques que dans ses modalités de perception. Le paysage est tout autant contenant que contenu et l'observateur lambda est tout autant juge que partie.

Quand on parle de paysage ou de patrimoine, on parle d'héritage, on parle de chose publique et de bien commun, on parle de nous comme individu et comme groupe. On parle autant de passé que de présent et d'avenir. Parce que paysage comme patrimoine sont tous deux une histoire de regard porté sur le temps qui passe, sur nous, sur notre environnement, sur notre mémoire individuelle et collective, on ne peut s'accommoder d'une approche réductionniste qui décompose ou cloisonne, qui simplifie ce qui ne peut l'être ou qui réduit au lieu de réunir.

SUIVEZ...



... MON REGARD !

**LE CHANGEMENT CLIMATIQUE,
C'EST MAINTENANT.**



POURQUOI PAS MOI ?

LES JARDINS DANS L'ÉVOLUTION DE LA TRAME URBAINE ET PÉRIURBAINE

CÉCILE MODANESE

HISTORIENNE DE L'HORTICULTURE ET DES JARDINS,

DOCTEURE EN HISTOIRE CONTEMPORAINE,

ANIMATRICE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE, PAH GUEBWILLER

Les jardins et le patrimoine arboré sont souvent étudiés individuellement, déconnectés d'un contexte global. Cependant, ils s'inscrivent dans un contexte historique, révélateur d'une histoire culturelle. Dès lors, ils se révèlent bien plus que de simples éléments d'agrément ou décoratifs, voire une plus-value sur la valeur vénale d'un terrain ou d'une propriété.

Marqueurs du paysage urbain, les grands arbres sont visibles de loin, au même titre que les clochers des églises ou les grands immeubles des périphéries de ville.

Leur provenance pose alors question à l'historien, au guide, parfois même au curieux, amenant finalement à de longues analyses. En effet, les paysages urbains permettent une lecture historique et culturelle d'un territoire.

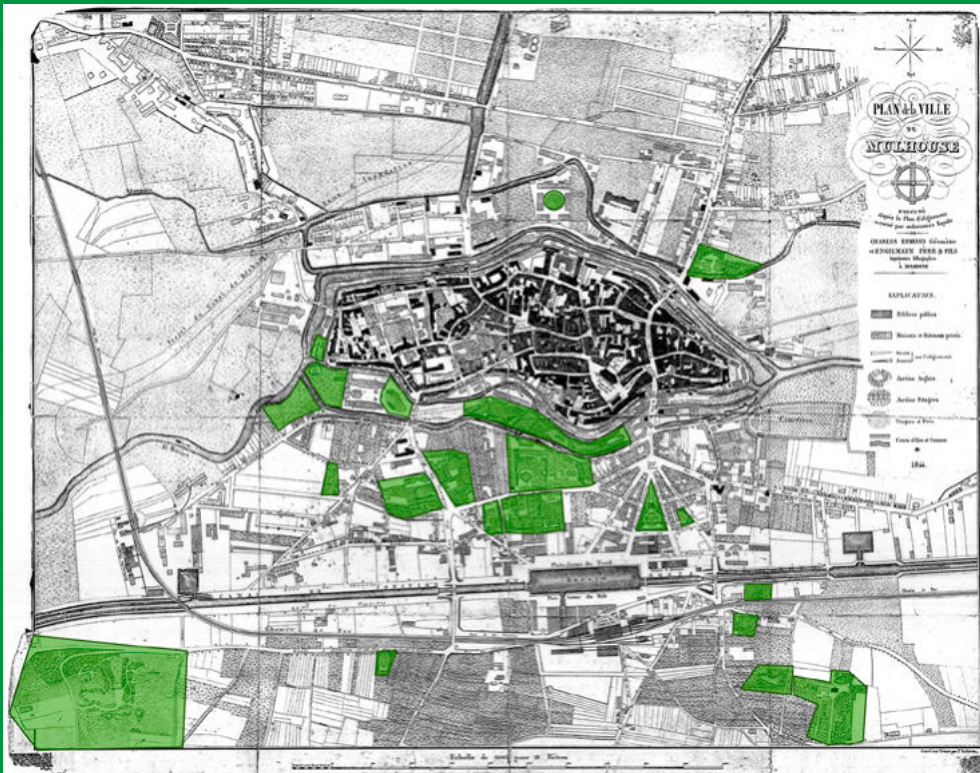
Le renouveau économique du XIX^e siècle amène des transformations d'envergure et introduit l'aménagement de jardins, tels des écrans de verdure autour des villas. Aux constructions denses des centres-villes succède un habitat propice à un art de vivre bourgeois, empreint d'hygiénisme, d'art et d'horticulture.

Les villes industrielles alsaciennes suivent ce schéma. Citons Colmar, Mulhouse, Guebwiller, Munster, Cernay, Thann et bien d'autres encore. Alors que ces villes se structurent dans un espace à l'habitat resserré, laissant peu ou pas de place aux jardins d'agrément, l'urbanisme postrévolutionnaire explose. Les villes se libèrent de leur corset médiéval et s'étendent dans les périphéries immédiates, souvent sur des anciennes surfaces de prés ou de maraîchages. L'industrialisation textile alsacienne apporte une

importante prospérité, ainsi que des richesses personnelles, permettant la construction de villas à l'architecture raffinée, placée dans un écrin de verdure. Ces nouvelles bâtisses prennent place en périphérie de ville, sur des parcelles spacieuses de plusieurs hectares. Les propriétaires font alors appel à des paysagistes de renom pour composer leurs parcs, arborés grâce à la présence d'une grande et avant-gardiste pépinière en Alsace : les pépinières Baumann de Bollwiller.

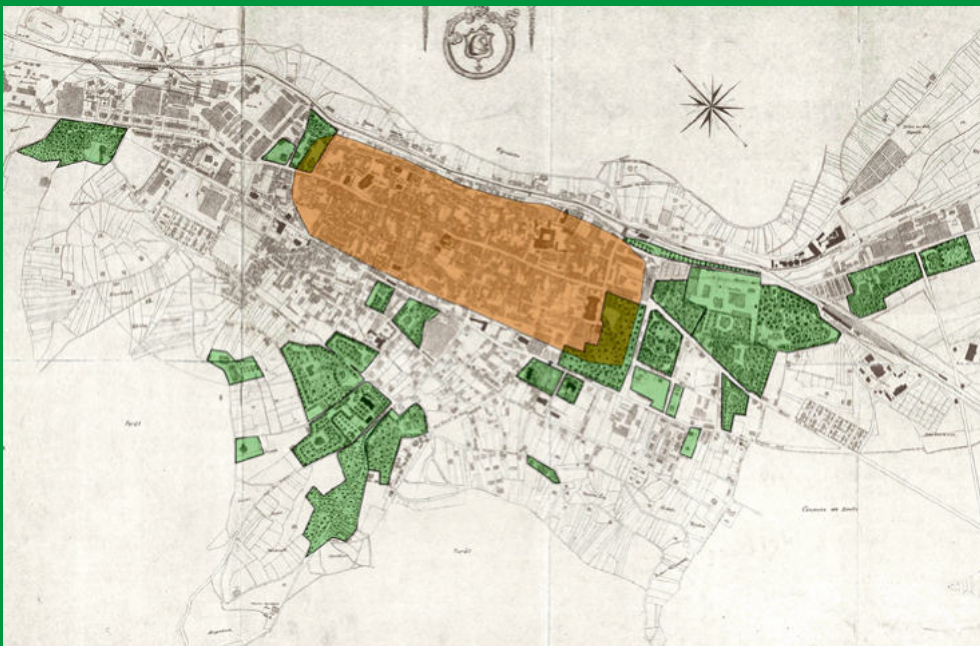
Ce schéma se retrouve dans bon nombre de villes et bourgades françaises. Typologiquement, il s'agit des villes moyennes au développement industriel fulgurant au XIX^e siècle. Les très grandes villes se trouvent moins concernées, car elles font l'objet de politiques d'extensions urbaines concertées avec la construction de grandes avenues bordées d'immeubles de rapport. Conscients de l'intérêt des îlots de verdure, dans une politique hygiéniste, les urbanistes envisagent alors certains quartiers organisés autour de parcs publics.

Citons quelques villes dont le développement rappelle celui évoqué en Alsace. Limoges, au passé industriel bien connu lié à la porcelaine, présente ce schéma en bord de Vienne au quartier du Mas-Rome. Au-delà du pont Saint-Martial, qui marque la sortie de la vieille ville, se développe un quartier de fabriques de porcelaine, s'appuyant sur d'anciens moulins. Les demeures patronales s'y implantent dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, entourées de grands parcs arborés. Les spécimens de grands conifères, des cèdres notamment, sont encore



Plan de Mulhouse (68)
 avec l'implantation des
 nouvelles propriétés à
 jardins en 1844

Carte de Guebwiller (68)
 avec l'aménagement
 des espaces de jardins en
 périphérie vers 1920





visibles de nos jours, marquant le paysage urbain.

Une telle extension est également visible au-delà de la vieille ville médiévale à Montluçon, qui d'une part présente une croissance administrative (hôtel de Ville, sous-préfecture), et d'autre part une industrialisation liée aux entreprises Saint-Gobain et Dunlop.

Dans une tout autre région, Tours présente une évolution analogue.

Ainsi, le schéma d'extension périphérique des communes industrielles au XIX^e siècle est largement constaté. À travers le pays et même plus largement en Europe, les parcs d'agrément se multiplient et deviennent le lieu de collections végétales vivantes, à l'instar des herbiers à l'intérieur des demeures, rassemblés par les industriels à la curiosité scientifique avérée. Cette attitude mêlant agencement du cadre de vie et intérêt scientifique est à l'origine du patrimoine arboré centenaire, voire bicentenaire, des périphéries de ville.

Cependant, la refonte de l'espace urbain des trente à cinquante dernières années a le plus souvent gommé l'empreinte de ces quartiers. En effet, à force de successions, de désindustrialisation, les demeures patronales ont progressivement été vendues. Les grands parcs paysagers de plusieurs hectares ont bien souvent été divisés, vendus et lotis. Le devenir de la villa en elle-même est aléatoire en fonction de son état au moment de la vente. Elle est parfois aménagée en copropriété, ou tout simplement rasée. Petits pavillons individuels ou quartiers

d'immeubles collectifs remplacent ces propriétés bourgeoises. Considéré comme une plus-value foncière, le patrimoine arboré demeure alors parfois le seul témoin des évolutions urbaines successives. Il continue néanmoins à marquer le paysage urbain par la taille des arbres. Les espèces choisies au XIX^e siècle sont en effet des arbres aux volumes et aux tailles imposantes. Arrivés à un âge mûre, leur taille atteint souvent les trente à quarante mètres de haut. Le quartier du Mas-Rome à Limoges est ainsi doté d'immeubles collectifs. La région de Guebwiller a loti par de nombreux petits pavillons privés. L'avenir de ces arbres est néanmoins incertain. La difficulté d'élagage, la société de l'ultra-sécurité et la méconnaissance de leur état sanitaire incitent à leur abattage par mesure de précaution, omettant leur valeur patrimoniale. Sortis de leur contexte historique urbain, ces spécimens sont incompris et passent souvent inaperçus. Une importante sensibilisation des professionnels comme des propriétaires est nécessaire afin d'éviter les abattages de précaution.

◀ **Villa Albert-Hartmann**
à Munster (68) en 1885

Quartier du Mas-Rome
à Limoges (87)





**Groupe en visite sur
le mont Lozère (48)**



LA MÉDIATION DU PAYSAGE

MÉTHODOLOGIE & OUTILS

UN OUTIL DE CONNAISSANCE © L'ATLAS DES PAYSAGES

Paysage composite autour ►
de Saint-Gaudens (31)
alliant montagne,
industrie et péri-urbain

ALAIN GUGLIELMETTI
PAYSAGISTE CONCEPTEUR,
RÉFÉRENT RÉGIONAL DES POLITIQUES DU PAYSAGE EN OCCITANIE, DREAL OCCITANIE

La reconnaissance des paysages nécessite de disposer d'outils permettant de caractériser les paysages et leurs évolutions de la manière la plus objective possible, tout en gardant aussi toute la richesse de la perception subjective humaine. Un des outils développés dans les années 1990, en lien avec la prise de conscience de l'existence même du paysage, concerne la réalisation d'atlas développés à une échelle de gouvernance adaptée, généralement départementale, voire régionale. Certains acteurs territoriaux, comme les parcs (parcs naturels régionaux et parcs nationaux) constituent leur propre atlas pour répondre à leur politique territoriale propre.

Si l'État a été l'instigateur de cette politique, le porteur de projet et le principal financeur jusqu'au début des années 2000, il a clairement réorienté depuis cette politique en direction des collectivités locales, bien plus légitimes dans le pilotage, l'élaboration et l'animation de ces documents. C'est tout le sens de l'article L350-1 B du Code de l'environnement qui précise, entre autres : *un atlas est élaboré dans chaque département, conjointement par l'État et les collectivités territoriales. L'atlas est périodiquement révisé afin de rendre compte de l'évolution des paysages.*

Si la plupart des départements bénéficient actuellement d'un atlas départemental des paysages, ce transfert de compétence de l'État vers les collectivités ne s'est pas toujours accompagné d'une prise en main de l'outil, souvent par méconnaissance de celui-ci et peut-être parfois du fait d'une inadaptation apparente aux besoins en matière de politiques publiques. Alors que le paysage est englobant et fédérateur...

En Occitanie, mis à part les atlas des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne, récemment finalisés, les autres atlas ont tous plus de dix ans, voire plus de vingt ans, ce qui pose la question de leur mise à jour, afin d'intégrer au mieux les dynamiques à l'œuvre et les enjeux contemporains qui peuvent bouleverser notre regard durablement.

Contrairement à d'autres politiques de l'excellence, l'atlas des paysages concerne l'ensemble du territoire, aussi bien les paysages du quotidien, que les paysages dégradés ou les paysages remarquables. Tous ont le droit d'être reconnus.

Depuis les années 1990, la méthodologie mise en œuvre afin de concrétiser cette perception des paysages a su à plusieurs reprises évoluer, pour répondre au mieux aux aspirations de la société de l'époque. Ainsi, une succession de guides techniques jalonne cette évolution, d'abord en 1994 puis en 2004, et enfin en 2015. De nouvelles réflexions sont en cours en vue de simplifier la démarche d'atlas tout en répondant aux exigences d'efficience sur les territoires, notamment au travers des « objectifs de qualité paysagère » qui se développent sur les territoires au gré des documents de planification, des chartes ou des plans de paysage.

Plusieurs évolutions sont déjà à l'œuvre et constitueront une des bases de la nouvelle méthodologie nationale. Il s'agit notamment de développer la concertation et la participation des populations qui constituent maintenant une base de travail incontournable, au même



titre que la diffusion de l'information qui prend une forme numérique tout au long de la démarche. Le temps des atlas papier est loin et dorénavant toute démarche se doit de disposer de son site Internet dédié, avec, si possible, des outils d'animation et d'échanges, à l'enseigne de forums ou de blogs dédiés.

Le cœur d'un atlas des paysages repose malgré tout toujours sur des composantes que l'on retrouve dans l'ensemble des atlas, quelle qu'en soit l'échelle. Ainsi, la phase de diagnostic permet d'identifier les éléments de paysage, les motifs paysagers (bosquet, haie, hameau, cours d'eau, plaine agricole...), constituant autant d'éléments de caractérisation des paysages. Ces éléments n'étant pas isolés, ils s'agrègent et s'organisent pour former des structures paysagères, à l'image du bocage ou de thalwegs par exemple. Regroupant tout un ensemble de structures paysagères, les unités de paysage permettent, à l'échelle du territoire considéré, de proposer une lecture et une organisation spécifique qui s'abstrait des périmètres institutionnels. Les limites entre ces unités ne sont qu'une convention : des espaces de transitions, plus ou moins épais, existent.

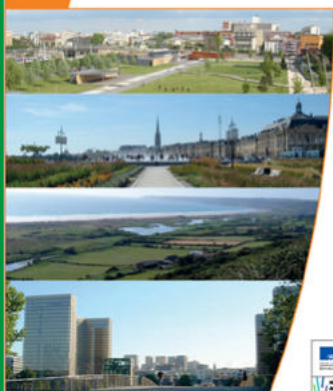
Pour mettre en lumière cette composition du paysage, tout un ensemble d'outils graphiques est mobilisé, au-delà de la seule carte. Il peut s'agir de coupes et profils, de croquis, de photos bien évidemment, mais aussi de « blocs-diagrammes » qui contribuent à une perception en trois dimensions d'un échantillon plus ou moins vaste des paysages locaux. Ils sont

bien évidemment complétés par une analyse approfondie et fondée.

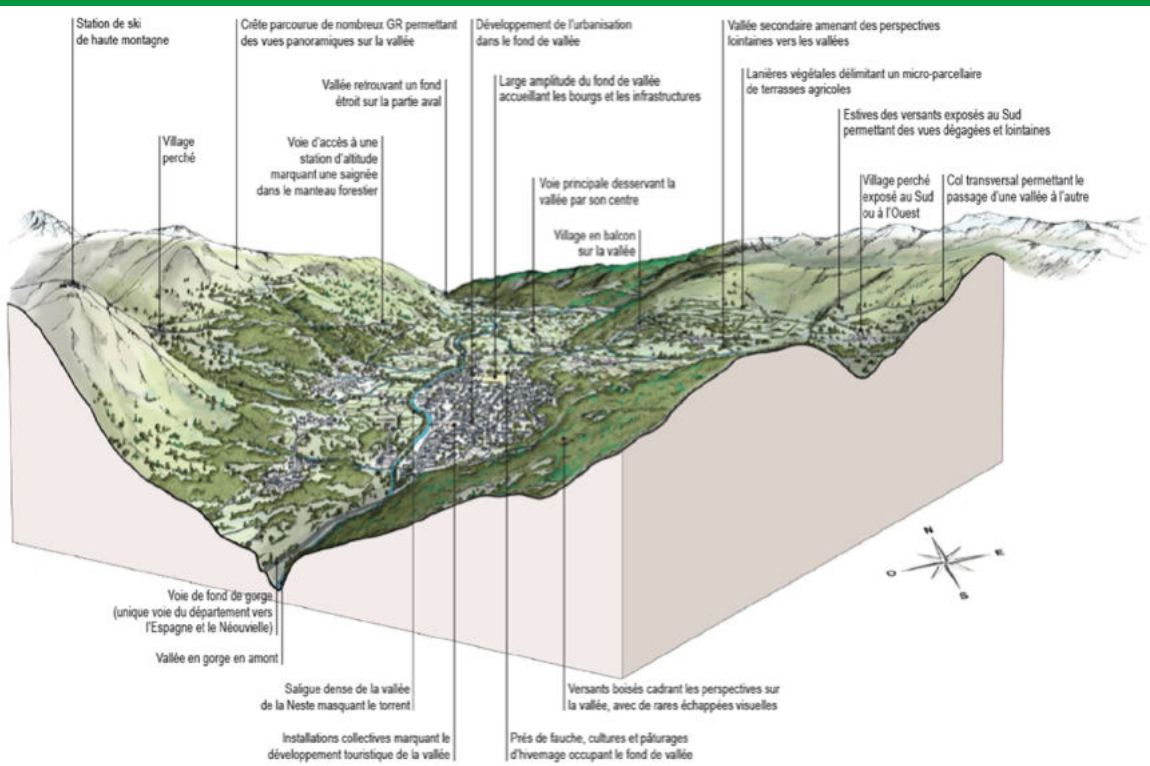
Ce travail de compréhension de l'organisation et de la structuration des paysages nécessite des investigations sur tout un ensemble de thématiques, à commencer par l'histoire et le patrimoine. C'est un des fondements qui peut entrer en résonance et en convergence avec les démarches des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Les Atlas de paysages

Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages



Guide méthodologique pour la réalisation d'un atlas du paysage publié par le ministère de l'Écologie en 2015



Bloc-diagramme des structures paysagères des vallées d'Aure et du Louron publié dans l'atlas des paysages des Hautes-Pyrénées (65)

COMMENT PRÉSENTER UN PAYSAGE AU PUBLIC ?

MATHIEU LARRIBE
PAYSAGISTE,
DIRECTEUR, CAUE DU LOT

Ne seront abordées ici que des considérations portant sur la description des paysages ruraux, les paysages urbains réclamant une approche spécifique. Les repères méthodologiques amenés sont plus particulièrement adaptés pour une observation à partir d'un point fixe, un point de vue par exemple.

ÉVOQUER UNE DOUBLE RÉALITÉ

Décrivant notre relation culturelle à l'espace, le paysage est à la fois l'espace observé — sa réalité matérielle — et l'appréciation que nous portons sur lui — sa dimension culturelle et sensible. Culturel par essence et relevant à la fois de l'objet et du sujet, le paysage s'accorde mal avec les sciences dites positives ; il est impossible de proposer une méthode scientifique de lecture d'un paysage. Pour autant, cela n'empêche pas de poser quelques jalons pour organiser un discours cohérent à son propos.

DÉCRIRE LES VALEURS DE L'ESPACE

Lire un paysage, c'est caractériser ce qui sous-tend le visible et décrire les valeurs de l'espace considéré. Pour ce faire, on s'appuie tout autant sur des caractéristiques dites objectives, naturelles ou anthropiques (géomorphologiques, écologiques, agricoles, architecturales, sociales, etc.), que sur des composantes subjectives principalement évoquées par les dimensions identitaires (sentiment d'appartenance), symboliques et esthétiques. Lire un paysage revient à décrire ce qui est propre à l'endroit, ce qui fait sa spécificité sans pour autant oublier de le resituer dans son contexte élargi notamment en relevant les aires culturelles ou les territoires

géographiques plus vastes auxquels il se rattache.

SE MOBILISER EN CINQ TEMPS

Entrer en relation avec un paysage pour partager avec d'autres ses réalités peut s'appuyer sur un déroulé en cinq étapes : ressentir, voir, regarder, comprendre, restituer.

Ressentir

Cette étape consiste à s'y immerger par les sens en convoquant principalement la vue, mais l'ouïe, l'odorat, le toucher, voire le goût peuvent aussi être mobilisés. Se forment des premières impressions qui marquent l'attrait, la répulsion, l'indifférence, etc., mais qui permettent souvent aussi de saisir des traits essentiels d'un paysage. L'écriture spontanée ou le croquis rapide dès la découverte d'un lieu sont de bonnes manières de saisir ces impressions fugaces.



**Alignement de noyers, motif
accompagnant les routes du
Limargue (46) : croquis au
feutre**

Voir

On cherche ici, sur site, à décrire de manière générale et relativement rapide l'espace observé en particulier les plans, les lignes de force données par l'horizon et la topographie. Les géométries particulières (comme le parcellaire), les contrastes de couleur ou de matière sont relevés ainsi que les effets de perspective, de rythme, d'alternance... On distingue les éléments ponctuels, voire uniques, de ceux qui sont étendus.



Forme ondulante singulière et culture d'un vert vif se distinguant dans un contexte de sols maigres couverts de landes à Blars (46)

Regarder

Le regard va à présent se poser pour distinguer des domaines homogènes ou cohérents au sein de l'espace observé, chacun présentant des caractères propres — physiologiques ou fonctionnels —, une étendue et une limite. Cette dernière peut être nette ou plus floue, voire progressive. Au sein de chaque domaine, on

identifie des motifs ou attributs de base (chaos rocheux, élément d'architecture, verger...). La manière dont les motifs s'enchaînent, s'agencent les uns par rapport aux autres est à préciser. Les domaines et motifs doivent être nommés avec sens.



Au ruban herbeux désert des prairies du fond de vallée ponctué de peupliers d'Italie succède un travers densément boisé abandonné à la nature, le tout dominé par un plateau agricole : enchaînement de motifs typiques des causses du Quercy à la combe de Macard (46)

Comprendre

Cette étape, plus rationnelle, veut expliquer ce qui est perçu, ce qui caractérise les dimensions tant concrètes que culturelles du paysage. Elle s'appuie sur un temps de documentation et d'entretien avec des usagers et des habitants afin de donner du sens à l'observation. Elle convoque des disciplines aussi variées que la géographie,

la géologie, l'histoire, la phytosociologie, la toponymie, le droit et la réglementation, l'économie, la sociologie, la littérature, les arts, etc. Le paysage montre sa capacité à dépeindre de manière synthétique un espace, un territoire. Les atlas de paysage sont ici des ressources précieuses caractérisant les paysages à l'échelle d'un département ou d'une région.

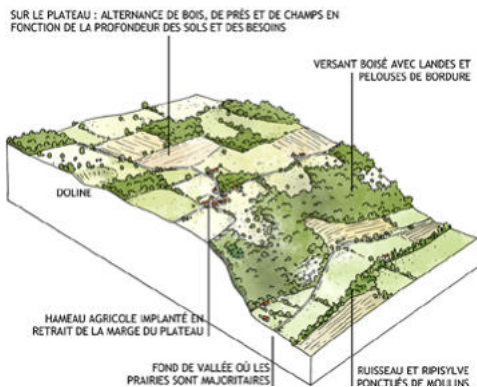


Silhouette ébouriffée des pins maritimes identifiant les horizons en Bouriane (46) : leur présence témoigne des sols sableux acides particulièrement adaptés à cette essence et de son introduction au XVIII^e siècle pour le gemmage à l'ouest du Quercy

Restituer

Une représentation du paysage observé peut aider à transmettre de façon synthétique ses valeurs. Pour cela, on recourt à la photographie, au croquis, à la coupe, à la carte, au bloc-diagramme (représentation

cumulant perspective et coupe). L'ensemble de ces supports mérite d'être complété par des légendes ou des annotations. À cette étape, le croquis qui offre la possibilité de mettre en avant certains éléments par rapport à d'autres, est un média très utile.



Exemple de bloc-diagramme annoté présentant de manière synthétique un paysage et son organisation

LE GÉNÉRAL ET LE SINGULIER

La trame proposée ici est « descendante ». Relativement intuitive, elle s'attache à la globalité paysagère avant de caractériser ses éléments constitutifs (les motifs ou attributs paysagers). Elle procède par « strates » d'enrichissement progressif de la perception à la connaissance pour décrire ce point de rencontre entre un socle naturel et les actions et représentations des sociétés humaines.

L'ARCHÉOLOGIE DES JARDINS

NOUVEL OUTIL DE COMPRÉHENSION
L'EXEMPLE DES TUILERIES (75)

EMMANUELLE HÉRAN
CONSERVATRICE EN CHEF DU PATRIMOINE,
RESPONSABLE DES COLLECTIONS DES JARDINS, MUSÉE DU LOUVRE

Géré par le musée du Louvre, le Domaine national du Louvre et des Tuileries comprend cinq jardins, dont le jardin des Tuileries (22,4 ha) et le jardin du Carrousel situé entre les ailes du palais. De nombreuses fouilles y ont été menées, d'où une abondante documentation, de nature disparate et pas toujours facile à décrypter. Pourtant, elle recèle de précieuses informations qu'il est possible de transmettre au public.

En réalité, l'archéologie des jardins n'a commencé que très récemment en France, dans les années 1990, grâce à des pionniers comme Anne Allimant-Verdillon. Jusqu'alors, il arrivait que l'on fouillât sans comprendre que les traces repérées correspondaient à des éléments de jardins. Pire, nombre de vestiges situés dans des jardins ont été effacés avant que la législation ne soit enfin renforcée.

UN CADRE LÉGISLATIF CONTRAIGNANT MAIS PROTECTEUR

C'est à la suite de scandales comme ceux de Metz et de Rodez, dénoncés par des associations et relayés par les médias, que la France s'est dotée d'une législation efficace.

Les fouilles du Grand Louvre ont permis de mesurer l'impact de cette législation. Les travaux menés dans la cour Napoléon et le jardin du Carrousel ont été précédés de fouilles conduites par l'INRAP entre 1984 et 2003. À ce jour, elles restent le plus vaste chantier d'archéologie urbaine jamais mené en France.

UN ÉVENTAIL DE TECHNIQUES

Aux fouilles forcément destructives — même si les zones explorées sont refermées *in fine* — s'ajoutent des techniques non invasives.

En 1973 a été créée l'Association pour les fouilles archéologiques nationales. Mais le cadre législatif a évolué.

La loi sur l'Archéologie préventive, promulguée le 17 janvier 2001, instaure une redevance visant à financer les diagnostics et les fouilles d'archéologie préventive. Elle crée l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), un établissement public administratif.

On fouille généralement dans deux cas :

- en raison de travaux de voirie ou de construction qui obligent à creuser le sol. Un diagnostic est prescrit par la DRAC via le Service régional de l'archéologie. L'INRAP réalise alors des sondages, financés par l'aménageur. À la suite du diagnostic, le SRA peut prescrire une fouille approfondie, ce qui retarde les travaux...
- en vue de travaux de restauration menés par l'architecte en chef des Monuments historiques. Les fouilles sont prises en charge par le propriétaire/gestionnaire et intégrées à l'étude préalable. Elles ne sont pas forcément confiées à l'INRAP.

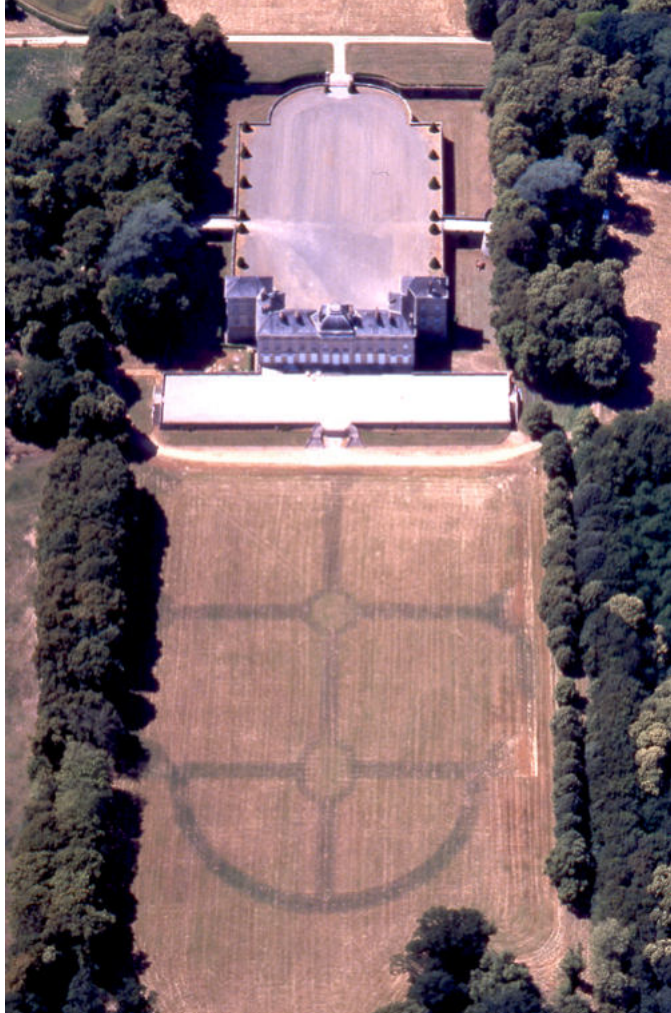
**Réapparition après
fenaison du plan
d'un ancien jardin à la
française dessiné devant
le château de Sourches
à Saint-Symphorien (72)**

L'archéologie aérienne, initiée par Roger Agache, est d'un précieux secours. Les photographies prises du ciel, en été, après la fenaison, peuvent révéler des tracés anciens. La sécheresse de 1976, en particulier, a permis des découvertes remarquables. L'exemple toujours convoqué est celui du château de Saint-Symphorien dans la Sarthe.

Une technique nouvelle, utilisée par exemple par la société Géocarta, exploite la résistivité apparente du sol. Il en résulte une image contrastée du sous-sol. À Chambord par exemple, le tracé ancien du Cosson, cette rivière qui venait lécher le pied du château, voire l'inonder, apparaît nettement. L'imagerie confirme ce qu'on savait déjà, à savoir qu'à Chambord, le défi était celui d'un château avec jardins dans une zone particulièrement marécageuse. Elle montre aussi l'emprise exacte des parterres, allées et arbres d'alignement du jardin créé par Stanislas Leszczyński vers 1730. C'est fort de ces révélations que Philippe Villeneuve, architecte en chef des Monuments historiques, a pu recréer un jardin au pied du château.

CONFIRMATIONS ET SURPRISES

Pour restaurer les Tuileries, classées au titre des Monuments historiques depuis 1914, les architectes en chef Dominique Larpin et Denis Dodeman ont commandé des sondages : Anne Allimant-Verdillon en a mené cent douze ! Il s'agissait de répondre à des questions précises. Où se trouvait la mythique grotte créée par Bernard Palissy pour la reine Catherine de Médicis, commanditaire du premier jardin en 1564 ? Les murs et la voûte de cet édicule



semi-enterré étaient tapissés de végétaux, animaux et minéraux reproduits par moulage, en céramique glaçurée, pour lesquels le célèbre potier a multiplié les essais de couleur et de brillance. Connue par les comptes, décrite par les invités de la Reine, cette grotte a disparu et son emplacement est purement conjectural. Les fouilles du jardin du Carrousel menées dans les années 1980 ont révélé non pas la grotte, non pas le four, mais un local dans lequel Palissy stockait ses essais. Ces « rustiques figulines » ont été déposées au musée national de la Renaissance à Écouen. Une exposition au Louvre montrera bientôt au public les conclusions d'années de recherche sur ce fabuleux matériel.

Quant au jardin recréé par André Le Nôtre pour Louis XIV à partir de 1664, l'archéologie permet de confirmer les sources tout en apportant son



**Essai de Bernard Palissy
pour la grotte du jardin
des Tuileries : plaque
zoomorphe oblongue
ornée d'un lézard vert
en haut-relief
(fin du XVI^e siècle)**

lot de surprises. On sait par exemple que pour alimenter quatre bassins, il a fallu conduire un réseau d'adduction souterrain dont la cartographie est incertaine. Des sondages à la pelleuse ont mis au jour des tuyaux en terre cuite.

Pour l'étude préalable à la recreation du bosquet des Oiseaux (2012-2020), Anne Allimant-Verdillon a exhumé au centre de ce bosquet des paniers qui contenaient les reliefs d'une fête, verres à pied, plats et bols chinois. Ils datent des années 1720, sous la Régence, quand, après la mort du Roi-Soleil, le petit Louis XV et la cour ont dû quitter Versailles pour réinvestir les Tuileries. Ils renvoient aussi à l'émergence à Paris de la profession de limonadier, qui fournissait de quoi manger et boire hors de chez soi.

Plus récemment, le projet de replantation de la Grande Allée de Le Nôtre a nécessité des sondages complémentaires. Ils ont confirmé l'exactitude du plan dit « d'arpentage » de 1673, qui montre une rangée d'arbres supplémentaires, le long de la Grande Allée, laquelle était donc à l'origine large de dix-huit mètres, et non de trente mètres. Les fosses de plantations encore remplies d'humus n'offrent aucun doute sur l'emplacement et l'écartement des arbres.

DES FOUILLES À LA MÉDIATION

Dès lors que l'archéologie fournit des informations nouvelles, il est essentiel de partager ce savoir avec le public. Dans le cas de la Grande Allée, l'opération de mécénat participatif « Tous mécènes des Tuileries », menée en 2020, a été l'occasion de raconter l'histoire du jardin sous plusieurs formes : affichage d'une chronologie

illustrée sur les barrières du chantier, site Internet dédié, réseaux sociaux.

Néanmoins, la médiation humaine demeure privilégiée. Conférenciers professionnels et agents d'accueil et de surveillance sont les destinataires réguliers de contenus grâce à un programme de formation et à un partage de documents. Au-delà des rapports de diagnostic ou de fouille, parfois arides, l'image propose aux visiteurs un support visuel qui stimule leur imagination et leur fait prendre conscience de l'épaisseur historique d'un jardin multiséculaire. Quoi de mieux, pour commencer une promenade commentée, qu'une photo montrant ces fours de tuiliers exhumés par dizaines, auxquels le jardin doit son nom ?

LA MÉDIATION AUTOUR DE LA VARIATION DES PAYSAGES DANS LE TEMPS

NATHALIE POUX
RESPONSABLE DE LA CULTURE ET DU PÔLE MÉDIATION,
PNR DE LA NARBONNAISE EN MÉDITERRANÉE

La Narbonnaise dans l'Aude est un axe de communication historique en bordure de Méditerranée, un territoire de brassage et de confrontation. À l'image de nombreux territoires littoraux, c'est une terre de paradoxes : carrefour et « Eurocorridor » d'un côté, haut lieu de biodiversité méditerranéenne de l'autre. Le parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, créé en 2003, est formé des milieux lagunaires du littoral audois, du massif de la Clape et du chaînon oriental des Corbières. Ce territoire représente en France l'un des rares et derniers sites naturels préservés de cette ampleur et de cette diversité en bordure de Méditerranée, et l'un des moins densément peuplés. Mais c'est un espace de tensions et d'enjeux multiples, support d'activités et d'usages diversifiés, en mutation permanente. La qualité des paysages contribue fortement à l'attractivité du territoire. Ils évoluent avec le temps et les activités humaines. L'enjeu central réside dans notre capacité à aménager ce territoire de manière à préserver cette qualité.

Le parc a mis en place des outils de connaissance (observatoire photographique des paysages), de conseil et de concertation (charte qualité pour l'éolien et le photovoltaïque, cahiers de l'urbanisme, charte paysagère pour le Piémont des Corbières...) afin de poursuivre cet objectif. Mais la préservation de la qualité des paysages est un sujet transversal de la charte du parc de la Narbonnaise qui privilégie les approches croisées : scientifique et technique, culturelle et sensible.

À destination des habitants, le parc a créé « Paysage en chantier », qui rassemblait plusieurs événements. Tout d'abord, un cycle de conférences sur le paysage sous toutes ses facettes (philosophique, sociologique, historique, géographique, géologique, scientifique, etc.) a été organisé en collaboration avec le service Ville d'art et d'histoire de Narbonne durant trois ans, alternant des communications sur la Narbonnaise et des réflexions théoriques sur le paysage (Philippe Descola, Gilles Clément, Jean Viard, Daniel Fabre, etc.). Ce programme avait aussi pour ambition de sensibiliser et de faire participer la population locale, les élus et les techniciens à la réflexion sur les transformations du paysage de leur commune. Des journées de séminaires techniques ont été organisées dans les communes pour renforcer les connaissances des acteurs du paysage sur les espaces publics, l'architecture, la biodiversité, etc. Des collectes de photographies portant sur les cent dernières années ont été menées, par commune, avec les habitants. Ces images, numérisées par les Archives départementales, ont fait l'objet de reproductions photographiques et présentées lors de veillées afin de restituer l'évolution récente du paysage du village, de s'interroger sur ce qui fait « qualité », de contribuer à la construction d'un regard collectif.

Le parc développe des actions classiques de médiation sur le paysage (lecture de paysage, découverte accompagnée, signalétique, outils pédagogiques à destination des scolaires, sentiers). Il a également participé à l'élaboration d'espaces d'interprétation où ce sujet est abordé.

Étang de ►
Bages-Sigean (11)



Plan-maquette réalisé
au cours de l'atelier
« La mer monte »



Lecture de paysage
avec les scolaires

Maquette interactive
installée dans la maison de
la Clape à Vinassan (11)





Ainsi, à la maison de la Clape, à Vinassan, une maquette en relief dynamique raconte les transformations du complexe lagunaire depuis le Néolithique. Elle a été conçue à partir des résultats de recherche des archéologues, des travaux des historiens et de la cartographie existante. Elle donne à voir, de manière synthétique, les principaux changements : modification du trait de côte et du cours du fleuve et des rivières, atterrissement des lagunes et développement d'activités agricoles, construction du canal de la Robine pour maintenir l'accès de Narbonne à la mer, essor de la viticulture au XIX^e siècle au détriment de la polyculture et de l'élevage, aménagement des stations balnéaires sur un littoral auparavant inhospitalier. En 2023, un nouvel espace d'interprétation ouvrira ses portes sur le domaine du Grand Castelou à Narbonne. Au cœur du projet scientifique, il y a l'objectif de montrer l'impermanence des milieux et des paysages sous les effets conjugués de la nature, du climat et de l'homme. Le vivant est en perpétuel mouvement, tout bouge, tout le temps, de manière discontinue et systémique. Une double projection traitera du temps long — en remontant cette fois aux temps géologiques et en abordant les changements climatiques en cours, notamment l'élévation du niveau de la mer — et du temps court avec les variations saisonnières sur une année.

Le parc édite chaque année des ouvrages thématiques sur la base d'études approfondies du territoire, confiées à des spécialistes. Pour le carnet consacré au paysage, le parc a proposé au plasticien et historien de l'art

Jürgen Schilling d'offrir une vision non conventionnelle des paysages de la Narbonnaise. Il s'attache à la construction des représentations contemporaines du paysage et invite à une déconstruction de notre manière de regarder. Il focalise aussi notre attention sur l'insignifiant, le délaissé, loin de toute représentation idéalisée et pose la question de l'évolution de la perception du paysage par les aménagements modernes. D'une autre nature que la médiation, cette approche artistique est essentielle pour le parc. Chaque année, nous invitons des artistes à arpenter l'espace qui le constitue, à en livrer leur interprétation singulière. Ainsi, des rencontres avec les habitants et une observation aiguisée de la coexistence de différentes manières de vivre dans les villages aujourd'hui ont donné lieu à des spectacles, présentés lors des veillées de « Paysage en chantier ». Plus récemment, nous avons confié à deux photographes et à un plasticien une recherche sur des voies de communication qui traversent le parc : des sentiers pédestres, la ligne de chemin de fer, l'autoroute. Leurs œuvres nous bousculent et stimulent notre façon de regarder, de comprendre et d'interroger, au-delà des clichés.

**Paysage montpelliérain,
du littoral
au pic Saint-Loup (34)**





LE PAYSAGE EN OCCITANIE

DU GÉNÉRAL AU PARTICULIER

LES PAYSAGES D'OCCITANIE

Grands ensembles ►
géographiques et familles
de paysages en Occitanie

AGNÈS LEGENDRE
PAYSAGISTE URBANISTE,
DIRECTRICE, CAUE DE L'ARIÈGE

L'Occitanie est marquée par quatre grands ensembles de paysages qui s'inscrivent en continuité avec les territoires voisins.

Au sud, **LES PYRÉNÉES ET LEURS HAUTS SOMMETS** constituent une limite franche, une barrière formée de plusieurs sillons. Son ultime avancée à l'est se jette dans la mer Méditerranée, formant l'unique côte rocheuse de la région.

Ces reliefs ont été façonnés par les glaciers qui ont approfondi et élargi les vallées, leur donnant un profil en « U » caractéristique. Les villages se sont installés en versant sud. Associés aux constructions agropastorales, ils représentent un patrimoine exceptionnel de cabanes, de granges et de hameaux. Ils sont étroitement liés aux pratiques agricoles traditionnelles. Aujourd'hui, ces dernières se recentrent sur des terroirs moins contraignants entraînant la disparition de versants entiers sous le couvert forestier.

Plus en altitude, les estives et les grands espaces montagnards, émaillés d'innombrables lacs, représentent de grands espaces de nature très parcourus et reconnus pour leur patrimoine biologique.

Les Pyrénées constituent également un territoire très marqué par l'exploitation de ses ressources naturelles : eau (hydroélectricité et son cortège de barrages, usines, conduites forcées), forêts (bois, pâte à papier, liège...), pierre et minéraux (sidérurgie, mines et carrières qui ont constitué un réservoir en matériaux de construction).

Le développement des sports de neige a produit d'importantes infrastructures touristiques dédiées.

Le thermalisme a conduit à l'aménagement et à

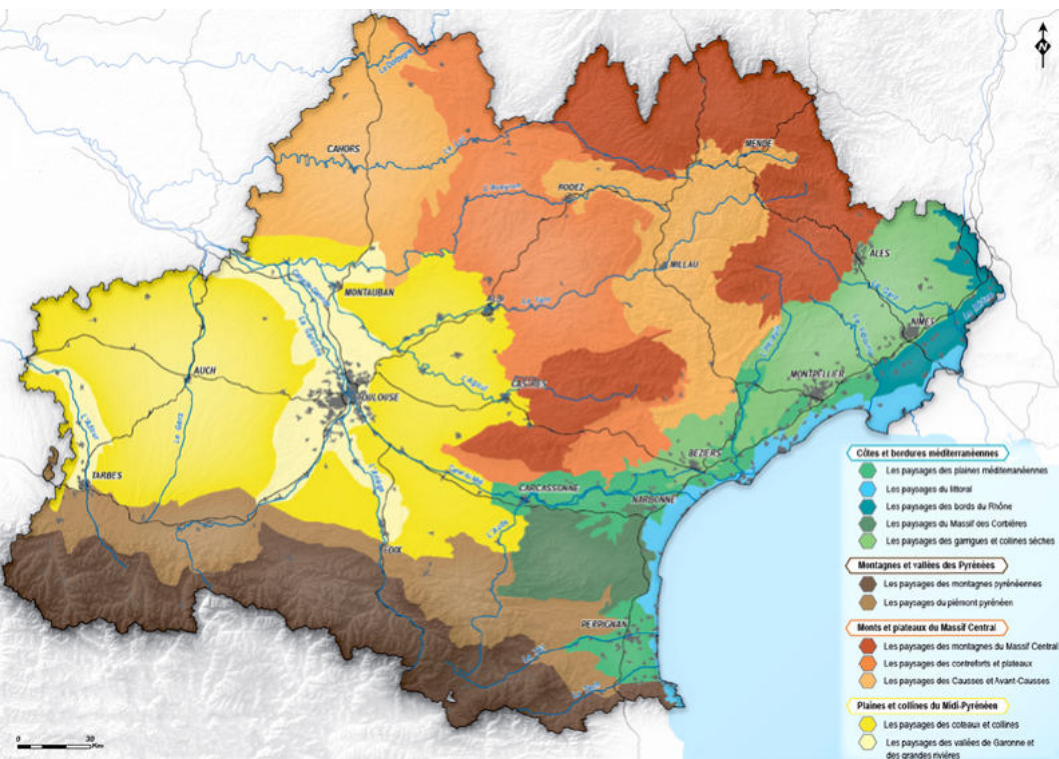
l'embellissement de villes d'eau qui jalonnent la chaîne. Elles sont reliées entre elles par la route des cols qui constitue un axe de découverte très prisé.

L'histoire a également légué aux Pyrénées quelques-uns des sites les plus emblématiques du territoire national : les sites cathares, les grottes préhistoriques et leur patrimoine pariétal.

Au nord, **LES CONTREFORTS DU MASSIF CENTRAL** constituent un vaste ensemble largement déterminé par la diversité des roches qui est à l'origine de paysages aux identités franches et caractérisés par une grande diversité d'occupation humaine.

D'origine volcanique, cristalline ou sédimentaire, les terroirs accueillent des paysages de polyculture où l'élevage joue un rôle initiateur prépondérant. Dévalant un relief étagé d'est en ouest, un dense réseau hydrographique grossit les eaux du bassin de la Garonne, du canal du Midi et de la Méditerranée. Cette géologie contrastée, des expositions diversifiées, des altitudes variées et une situation au carrefour d'influences climatiques de montagne, de Méditerranée et d'Atlantique contribuent à la richesse biologique des terroirs du Massif central. Les paysages restent encore aujourd'hui profondément ruraux, marqués par un habitat traditionnellement dispersé et l'absence de métropole compensée par un réseau de villes moyennes bénéficiant d'une image attractive.

L'héritage architectural paysan des campagnes a produit des groupements bâtis sur lesquels repose l'attractivité touristique de sites prestigieux.



À l'ouest de la région se trouvent **LES PAYSAGES DE PLAINES, DE COLLINES ET DE TERRASSES DE LA GARONNE ET DE L'ADOUR**. C'est un ensemble qui s'inscrit du sud-est du bassin Aquitain jusqu'au seuil de Naurouze dans la vallée de l'Aude, entre le Massif central au nord et les Pyrénées au sud. Il s'articule autour du bassin de la Garonne et est limité à l'ouest par la plaine alluviale de l'Adour.

Les reliefs modérés ont contribué au développement de grandes cultures intensives avec dans leur centre le territoire densément peuplé de la métropole toulousaine caractérisé par une urbanisation galopante. C'est également un secteur où se déploient de grandes infrastructures de transport.

À l'est de la Garonne, les rivières descendant du Massif central au nord ont façonné un paysage de terrasses encadrées par des collines au relief plus marqué tandis que se déploie un vaste secteur de collines mollassiques à l'est de l'agglomération toulousaine. Il s'agit du Lauragais, siège d'une agriculture céréalière intensive, qui présente de nombreux villages implantés en crête.

À l'ouest de la Garonne, les rivières descendant des Pyrénées structurent « l'éventail gascon ». Cette série de vallées dissymétriques orientées sud/nord s'évasent plus en aval. Elle présente un habitat éparpillé sous la forme de bourgs et de fermes isolées ainsi qu'une activité agricole basée sur la polyculture et l'élevage.

Dans le prolongement de la Camargue à l'est et de la Catalogne au sud, **LA FAÇADE LITTORALE ET SON ARRIÈRE-PAYS MÉDITERRANÉEN** forment un vaste théâtre ouvert sur la Méditerranée. Lieu d'échanges et de passage, cet espace accueille des villes d'importance conjuguées à de nombreuses stations littorales.

Entre Provence et Espagne, cet ensemble dessine des gradins qui descendent jusqu'aux plages. Le littoral s'étire sur deux cents kilomètres. Réputé pour son climat méditerranéen au soleil généreux, dont la douceur a permis l'acclimatation de nombreux végétaux exotiques, ainsi que pour l'architecture caractéristique des stations balnéaires, c'est une région très prisée par les touristes.



◀ **MONTAGNES ET VALLÉES
DES PYRÉNÉES**

**Les Pyrénées vues depuis
le pays d'Olmes (09)**

◀ **CONTREFORTS DU MASSIF
CENTRAL**

Monts de la Mageride (48)

L'arrière-pays présente également de nombreux atouts avec ses villages traditionnels, ses mas ruraux essaimés dans le vignoble, les oliveraies et les garrigues. L'emploi de la pierre locale conjugué à un savoir-faire reconnu est très présent dans l'architecture traditionnelle et les constructions de pierre sèche qui équipent les terroirs agricoles.

◀ **PLAINES ET COLLINES DES
BASSINS DE LA GARONNE
ET DE L'ADOUR**

**Plaine du
Montalbanais (82)**

Moteur de l'attractivité régionale, la qualité des paysages d'Occitanie repose sur la diversité de ses ressources territoriales et culturelles : biodiversité, qualité des sols, patrimoines, etc. Dans certains secteurs, elles sont soumises à d'importantes dynamiques de développement – résidentielles, industrielles, commerciales, agricoles, touristiques – fragilisant leur pérennité. Ailleurs, des dynamiques régressives de déprise sont à l'œuvre. En outre, certains effets du changement climatique s'observent déjà : inondations, feux de forêt, mouvements de terrain ; d'autres doivent être anticipés : élévation du trait de côte...

Dans un contexte d'urgence environnementale, ces dynamiques conduisent à questionner les manières d'aménager, de développer et de gérer les paysages d'Occitanie.

◀ **CÔTES ET ARRIÈRE-PAYS
MÉDITERRANÉENS**

**Étang du littoral
à Gruissan (11)**

LES ALIGNEMENTS D'ARBRES

Alignement de jeunes ►

platanes au bord

du canal du Midi

FIGURE PAYSAGÈRE DU CANAL DU MIDI

ROLAND CHABBERT

CONSERVATEUR EN CHEF DU PATRIMOINE,

CHEF DU SERVICE CONNAISSANCE ET INVENTAIRE DES PATRIMOINES, RÉGION OCCITANIE

Le canal du Midi est une entité paysagère de type linéaire, largement consommatrice d'espace puisqu'il s'étend sur 240 kilomètres et occupe environ, avec ses abords, une superficie supérieure à 500 hectares. Conçu par Pierre-Paul Riquet, mis en œuvre dès 1665 avec la rigole d'essai, achevé en 1681, le canal est une création humaine qui, à la différence d'un fleuve modelant un territoire sur des millénaires, est à l'origine d'un paysage construit.

Grâce au régime de propriété qu'il a connu, d'abord celle des Riquet qui possédaient la seigneurie du canal, puis celle de l'État depuis la Révolution (création de la Compagnie du canal du Midi par Napoléon en 1810), jusqu'à aujourd'hui (ministère des Transports, Voies navigables de France), le domaine du canal est resté préservé et homogène.

Durant les premières décennies, les abords du canal sont restés, pour une grande part, relativement dénudés, à l'exception du fourrage, de quelques plantes d'eau et de saulaies (saules blancs, saules pleureurs), notamment à Toulouse, utiles pour le maintien des berges. La connaissance dont on dispose pour les débuts du XVIII^e siècle indique une présence majoritaire de saules. Quelques secteurs s'étaient essayés à d'autres plantations, tel l'olivier, voire le mûrier, ce dernier à Toulouse notamment, mais surtout sur les zones plus méditerranéennes du linéaire. L'arbre commun que l'on rencontre aussi à ces périodes sur le canal, quoiqu'en très faible quantité, demeure l'orme champêtre.

Assurément, dès l'origine, le creusement du canal s'est imposé comme une véritable cicatrice dans le paysage, divisant l'ancien parcellaire agricole, au même titre que le ferait aujourd'hui une autoroute ou une voie de TGV. Cette perturbation du sol a suscité des réactions de rejet de la part des riverains dont les terres ont été confisquées. S'ensuit un phénomène d'appropriation, par usurpation, des « terriers » du canal par des riverains qui empiètent régulièrement sur les francs-bords pour récupérer quelques mètres carrés de culture ou faire paître les troupeaux. Ces pratiques obligent à des mesures draconiennes pour geler ces terriers puis renforcent chez les responsables du canal l'idée d'exploiter les berges et d'en tirer profit pour leur propre compte. Ce sera le principal facteur de développement des plantations arborées, dont le mûrier fut la première expérience programmée, entre 1756 et 1766, sur l'instigation d'un certain Fontanier, expert en arboriculture. Ces dix années sont marquées par l'épisode de la « folie des mûriers » : jusqu'à 14 000 sont plantés en dix ans !

Ce sont donc les alignements d'arbres qui rendent cet ouvrage du génie civil aisément reconnaissable à son tracé qui, bien que linéaire, n'est pas rectiligne et serpente dans le paysage. Ces alignements sont aujourd'hui, à plus de 90 %, composés de platanes, arbres emblématiques du canal du Midi. Mais on trouve également, sur la portion située en Midi-Pyrénées, une intéressante proportion de chênes, sans compter les aulnes et les frênes particulièrement invasifs sur les berges opposées au chemin de halage.



À une échelle large, dite géographique, les alignements arborés se caractérisent par leur régularité : la hauteur constante des plantations confirme le caractère artificiel et construit du canal dans le paysage.

À une échelle intermédiaire, celle de l'environnement proche, ces alignements apparaissent souvent comme une barrière opaque dans le paysage dont ils bouchent l'horizon.

À l'échelle de la proximité, les plantations laissent apercevoir le canal : composée majoritairement d'arbres de haute tige, la barrière arborée devient transparente et l'eau, élément essentiel du canal, apparaît et se fait miroir.

Au fil de l'eau, la vision du voyageur est encore différente : en perspective, les troncs des arbres, régulièrement espacés, composent une colonnade monumentale tandis que les ramures conduites en voûte confirment ce que l'on a appelé « l'effet cathédrale ». *A contrario*, en vue latérale, le voyageur bénéficie de l'effet de transparence entre les troncs et peut voir le paysage qui se déroule au-delà des deux rives du canal.

Si les alignements d'arbres sont aujourd'hui perçus comme un élément esthétique, ils ont d'abord répondu à des impératifs fonctionnels (maintien des berges ; contrôle de l'évaporation ; répartition de l'ombrage nécessaire aux usagers : haleurs, voyageurs ; coupe-vent...), mais surtout à des impératifs d'ordre économique (exploitation du bois). C'est donc un paysage artificiel dont les éléments, eau et alignements arborés, contribuent à donner l'image d'une

nature aménagée, « jardinée », comme le ferait un parc.

La maladie du chancre coloré qui atteint progressivement les platanes du canal du Midi devrait faire disparaître ces alignements à l'horizon 2020-2025, soit près de 90 % du linéaire. Le traumatisme a cependant permis de comprendre que les alignements font partie intégrante de la valeur historique et des qualités plastiques du canal. On devrait donc les reconstituer avec les essences qui ont contribué aux premiers alignements.

Rigole de la Montagne entre l'Alzeau et le pont des Cananelles



PAYSAGES DE GARRIGUES

EXPLOITATION HUMAINE ET RESSOURCES DES TERRAINS INCULTES
EN BAS-LANUEDOC MÉDITERRANÉEN (XVI^E-XX^E SIÈCLE)

SYLVAIN OLIVIER

MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN HISTOIRE MODERNE, UNIVERSITÉ DE NÎMES

Les paysages de garrigue sont connus pour résulter d'une dégradation plurimillénaire de la couverture végétale à cause des activités humaines. Néanmoins, au cours des dernières décennies, l'apparence de ces garrigues se transforme ; jadis ouvert, le paysage se ferme, et ce que l'on considère comme une garrigue n'est plus tout à fait la même chose qu'autrefois. Cela nous rappelle que le paysage est une réalité mouvante. C'est évidemment le cas dans les zones en cours d'urbanisation, où béton et bitume s'étalent, ou dans celles qui sont mises en valeur par l'agriculture, avec des changements de production d'une année sur l'autre. Mais même les garrigues, aujourd'hui si délaissées en apparence, voire sauvages aux yeux de certains ont, elles aussi, une histoire.

L'historien qui étudie cet espace doit donc analyser avec prudence ce que les textes d'époque nomment « garrigue ». Il collecte patiemment une multitude d'indices sur le travail des hommes, des femmes et des enfants dans les garrigues, dont certaines parties ont constitué des réservoirs de terres à défricher temporairement lors des phases de pression démographique, notamment au XVI^e, puis au XVIII^e et dans la première moitié du XIX^e siècle. On y a fait pousser la vigne, l'olivier, l'amandier et d'autres arbres fruitiers, mais on y a aussi conquis des champs éphémères gagnés sur les broussailles. Les garrigues sont ainsi un domaine où s'articulent de manière complexe et changeante les cultures arbustives sinon permanentes du moins durables — à l'échelle de plusieurs décennies —, les cultures temporaires, en particulier de céréales, mais

aussi les nombreuses activités de cueillette dans des terrains laissés incultes plus ou moins longtemps, voire toujours pour les parties les moins fertiles. La diversité des ressources des garrigues surprend et on en a oublié beaucoup dans le courant du XX^e siècle lorsque ces terrains sont devenus de plus en plus marginaux : outre le pâturage des troupeaux, la cueillette des champignons ou des asperges, autrefois on récoltait aussi par exemple les rameaux de buis pour les adjoindre à la litière du bétail et en faire un engrais ; on ramassait des tiges de genêt pour en extraire les fibres afin de confectionner des toiles et des cordages ; on extrayait des pierres pour en fabriquer des meules à moudre le grain ; et en plus de chasser le lapin ou la perdrix, on prélevait des ressources animales plus étonnantes comme les larves d'un insecte parasite du chêne kermès pour en fabriquer une teinture rouge.

Toutes ces activités, et bien d'autres, ont été à l'origine d'une présence humaine régulière dans les garrigues au cours de l'histoire, donnant lieu à une forte anthropisation des paysages. Ainsi, la répartition des espèces végétales qu'on peut encore distinguer aujourd'hui dans certaines garrigues révèle-t-elle de manière résiduelle des phases d'occupation humaine passée, soit parce que des plantes ont été cultivées là (la vigne, l'olivier), soit parce que des végétaux sauvages se sont développés en bénéficiant d'un milieu ouvert par les activités humaines (le genêt, le buis, le chêne kermès...). Et bien sûr les infrastructures bâties, plus ou moins en ruines aujourd'hui, témoignent de l'existence d'abris pour accueillir les hommes,



Buis à Salasc (34)



**Genêts d'Espagne
à Salasc (34)**

**Cabane en pierre sèche
à Octon (34)**





Épierrement et viticulture à Pégairolles-de-l'Escalette (34)

leurs outils et leurs récoltes, ou de murs qui servaient autant à délimiter les propriétés et à protéger contre la dent des troupeaux les îlots de culture disséminés parmi les pâturages, qu'à accueillir les nombreux cailloux lorsqu'on épierrait le sol préalablement à toute mise en culture, permanente ou temporaire. Les cabanes ou capitelles semblent davantage liées à la culture de la vigne — stockage des outils liés aux nombreuses façons imposées par le travail viticole — qu'à l'élevage.

Près de Nîmes, vers 1500, la garrigue était en friche ; par la suite, les paysans attaquent les broussailles et se contentent de semer quelques grains à la place. Puis, après 1600, la vigne escalade les pentes, les besoins alimentaires de la population nécessitant de réserver la plaine aux céréales. C'est justement l'époque à laquelle les plus anciennes cabanes de pierre sèche attestées par les textes sont mentionnées dans les registres des notaires nîmois. Les murs de soutènement en pierre sèche se multiplient, pour protéger les pentes cultivées contre l'érosion et le ruissellement. Finalement, à cette époque, c'est la plaine dont l'occupation du sol change peu alors que, dans les pentes des garrigues, tout bouge avec une mise en culture élastique, adaptée aux besoins alimentaires et à la commercialisation du vin dans un contexte de démographie elle aussi très changeante. Lorsque la crise de la fin du XVII^e siècle survient, les abandons de terres à la friche sont nombreux dans les garrigues, mais après 1730 la reprise correspond à de nouvelles plantations de vigne. Cette histoire, qui s'écrit autant grâce aux archives qu'en scrutant les traces cachées dans

les broussailles, renseigne indirectement sur les sociétés humaines successives qui ont produit la garrigue : l'historien du paysage collecte des indices sur les gestes des êtres humains qui ont vécu dans la garrigue, donc sur leurs modes de vie et leurs activités quotidiennes.

LE THERMALISME EN OCCITANIE

UN PATRIMOINE ÉCLATÉ, QUELLE VALORISATION ?

ALICE DE LA TAILLE
CONSERVATRICE DU PATRIMOINE,
SERVICE CONNAISSANCE ET INVENTAIRE DES PATRIMOINES, RÉGION OCCITANIE

La région Occitanie compte une cinquantaine de sites thermaux dont l'immense majorité se trouve dans les Pyrénées, et dont la moitié est encore en activité. Le patrimoine afférent peut être disparu, menacé ou déjà fortement modifié par des modernisations successives ou par les changements d'usage. Il semble souvent perçu comme une charge plutôt qu'un atout. Ces sites, d'envergure variée, sont inégalement connus et mis en valeur, mais bénéficient actuellement d'un regain d'intérêt qui permet de mieux les connaître et les valoriser.

Les sites pyrénéens ont bénéficié d'un programme interuniversitaire et pluridisciplinaire de recherche intitulé TCV Pyr (Thermalisme, culture, villégiature dans les Pyrénées), financé par des fonds pyrénéens entre 2017 et 2020. Il a permis de renouveler la connaissance des sites thermaux, car il s'est intéressé à l'ensemble des équipements de ce type, des stations importantes aux stations secondaires et aux établissements isolés. Quelques conférences publiques ont pu être données çà et là, mais ce volet a été évidemment amoindri par le contexte sanitaire de 2020. La documentation réunie a été progressivement intégrée aux bases de données de l'Inventaire général du patrimoine et versée sur le portail de la région Occitanie et sur celui du ministère de la Culture. Cette étude a permis d'approfondir la connaissance de ce patrimoine qui avait été mis en lumière pour la première fois au début des années 1980 par l'Institut français d'architecture et a suscité un flot de publications diverses, actes de colloques et de journées d'étude, mais aussi deux livres destinés au grand public. La parution d'un ouvrage de synthèse

est projetée à l'horizon 2023 pour, en dépassant les monographies individuelles, relier l'histoire du thermalisme pyrénéen à celle du tourisme et dégager d'éventuelles caractéristiques pyrénéennes.

Le projet TCV Pyr intégrait également, dès l'origine, une dimension de valorisation numérique grâce à l'apport du laboratoire informatique de l'université de Pau. Il a été envisagé deux défis : publier automatiquement des données sur des plates-formes *Open data* connues comme Wikipédia et développer une application mobile *Open source* pour recommander des itinéraires touristiques personnalisés et contextualisés. D'un point de vue technique, la publication automatique a fonctionné, mais s'est heurtée à des problématiques de licences. L'application a pour sa part été développée et testée, est désormais en fonctionnement et pourrait accueillir d'autres jeux de données. Elle propose à partir d'une série de POI (points d'intérêts) des itinéraires de visites personnalisés, prenant en compte le profil de l'utilisateur, sa position, les paramètres de l'appareil, le temps disponible et le moyen de transport.

Le patrimoine thermal a également été mis en valeur d'une façon bien différente au printemps 2021 dans une opération conjointe entre la direction de la Culture de la Région et l'agence régionale du Livre, Occitanie livre & lecture, et diffusée sur le compte Instagram intitulé « Les baigneurs : carnets de barbotage ». Huit auteurs et illustrateurs implantés dans la région ont été invités à créer des fictions et images inédites faisant écho aux ressources patrimoniales. Chaque auteur s'était vu



**Parc du casino de
Bagnères-de-Luchon (31)
avec arrière-plan montagneux**

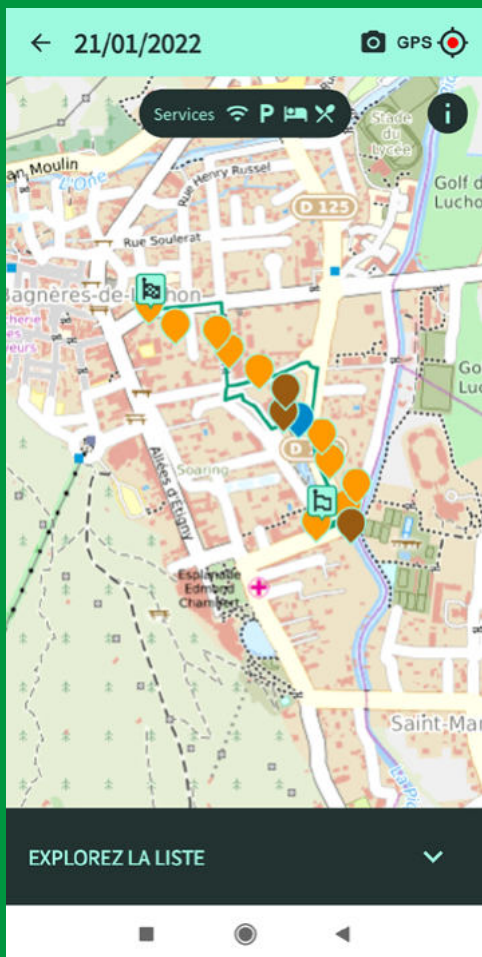
attribuer une station devant servir de cadre, ainsi qu'une thématique pour faire ressortir un type d'intervenant dans les stations (médecin, personnel des bains...). Ces créations ont été publiées sous forme de *store* de façon hebdomadaire, complétées chaque semaine par la publication d'une courte présentation de la station, ainsi que d'images issues des enquêtes de l'inventaire et des fonds patrimoniaux. Ce projet a permis de mettre en avant certaines stations pyrénéennes, mais aussi d'autres, telles Lamalou-les-Bains, étudiée par l'Inventaire, et Balaruc-les-Bains. Le compte a été, à son échelle, plutôt bien relayé par ses quatre cents abonnés, et en dépit d'ajustements qui pourraient être apportés, il est envisagé de renouveler l'opération pour une deuxième saison.

Ces différents projets correspondent à des approches des sites thermaux à plusieurs échelles, celle de la station, de la vallée, du massif pyrénéen ou de la région entière, entre lesquelles il est intéressant de faire des ponts. Cela permet notamment de mieux percevoir les aménagements territoriaux et paysagers suscités par les différentes déclinaisons des villes d'eau.

**Vue actuelle de
la piscine romaine
à Amélie-les-Bains (66)**



Exemple de recommandation
d'itinéraire sur l'application
TCV Pyr



Affiche du projet
« Les baigneurs :
carnets de barbotage »

LE PAYSAGE ARCHITECTURAL EN TERRE CRUE EN BAS-QUERCY

CAROLE STADNICKI

CHARGÉE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE, PETR DU PAYS MIDI-QUERCY

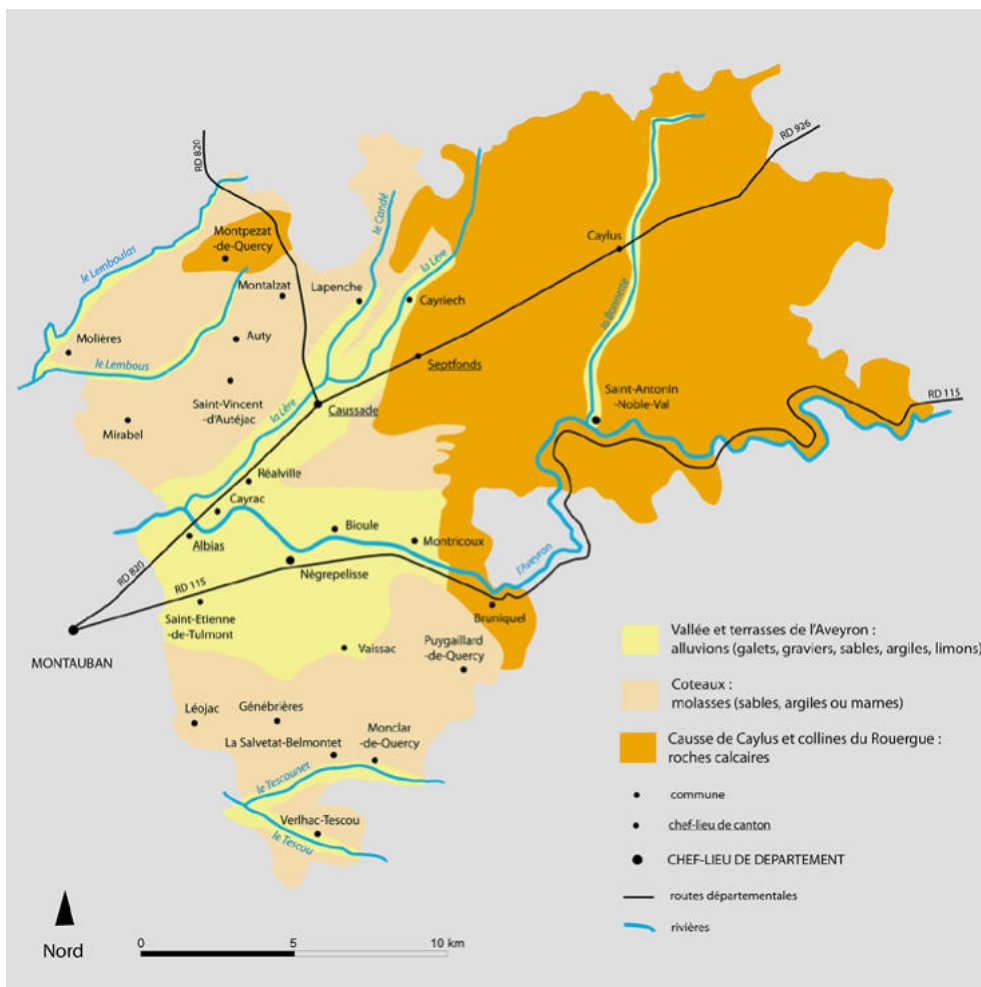
À l'est de Montauban, sur un territoire rural traversé par la rivière Aveyron, plus de vingt-cinq communes recouvrant une surface d'environ 700 km² abritent un patrimoine en terre (châteaux, demeures prestigieuses, chapelles, bâtiments publics, maisons urbaines, fermes), souvent ignoré de ceux-là mêmes qui les habitent. Les techniques utilisées sont multiples du XV^e siècle au début du XX^e siècle et en constante évolution (pisé, bauge, adobe, torchis en remplissage de pan de bois). Le patrimoine en terre crue du Bas-Quercy forme un condensé très riche que l'on rencontre sur l'ensemble du territoire de l'ex-région Midi-Pyrénées. Sa présence si prolifique au XIX^e siècle est due à la nature des sols argilo-marneux ou limono-argileux, mais aussi au fonctionnement de la société paysanne dans laquelle artisans, ouvriers et paysans connaissent et maîtrisent les usages de la terre, de la matière jusqu'à sa mise en œuvre dans les bâtiments. L'étude du patrimoine en terre crue ne peut s'accomplir que dans le cadre d'une approche interdisciplinaire (histoire, sociologie, géologie, maçonnerie, archéologie, ethnographie, géographie). La lecture du paysage en est l'indispensable point de départ.

DES SOLS ET DES PAYSAGES EN INTERRELATION AVEC LES CONSTRUCTIONS

La vaste plaine de l'Aveyron avec les collines qui moutonnent sur les deux rives forme l'armature principale des paysages de cette partie de l'ancienne province du Bas-Quercy. Les constructions en terre sont harmonieusement intégrées dans les paysages naturels selon une logique d'usage. La diversité des paysages

comprenant prairies, bois, vignes, vergers et cultures de céréales est révélatrice du système d'agriculture dominant jusqu'au XX^e siècle : la polyculture-élevage. L'implantation, les formes et l'orientation du bâti sont motivées par la proximité de l'eau, par les exigences climatiques et par les propriétés des matériaux locaux. La culture s'est adaptée à la qualité des sols, le tracé des voies de communication s'est ajusté aux courbes de niveau. La matière terre prélevée sous les pieds donne aux constructions des couleurs qui se confondent avec l'environnement. Ainsi, les paysages ruraux du Bas-Quercy ont été façonnés par l'homme sur un rythme lent et respectueux. La disparition du maillage végétal et la spécialisation agricole dans les secteurs de remembrement (Albias, Saint-Étienne-de-Tulmont, Nègrepelisse) au cours de la seconde moitié du XX^e siècle tendent à banaliser le paysage.

L'usage de la terre crue est présent dans la plaine et les terrasses de l'Aveyron, et dans les coteaux au nord et au sud de la rivière. Les coteaux présentent une succession de vallons aux versants de faibles amplitudes dessinés par les petits cours d'eau. Les vues panoramiques s'y multiplient, notamment sur les lignes de crête (Auty, Mirabel, Molières, Génébrières, Monclar-de-Quercy). Les constructions en terre sont disséminées en tous points du territoire, sur chaque repli du relief, sur chaque coteau, mais aussi à flanc de pente, dans les points les plus hauts et bas du paysage. Cette implantation traditionnelle révèle que toute terre est bonne à bâtir, quelles que soient les époques et les techniques. Pourtant, la nature du sol varie



parfois au sein d'une même parcelle ! Qu'ils soient issus des alluvions (plaine) ou de la molasse (coteaux), les sols du Bas-Quercy conviennent tous à la construction en terre. Il suffit, en fonction de sa nature et de la technique, d'amender ou de dégraisser la terre avec de la paille ou du sable.

L'ADOBE : HISTOIRE ET LIEUX D'APPROVISIONNEMENT

L'adobe est la technique la plus représentée en Bas-Quercy : elle concerne des milliers de constructions. On la trouve dans la plus petite des dépendances agricoles au même titre que dans une vaste maison de maître et parfois même dans certains édifices publics (mairie, école, église). La construction en adobe apparaît

vers la fin du XVIII^e siècle et disparaît dans l'Entre-deux-guerres, mais, aussi féconde soit-elle pendant près de cent cinquante années, les informations sur les lieux d'approvisionnement de la terre et la manière de bâtir sont lacunaires. De rares documents d'archives nous éclairent, mais la tradition orale et la lecture du paysage fournissent également des informations non négligeables. Certaines sources orales permettent de situer précisément des zones d'extraction de la terre à bâtir. Par ailleurs, le trou d'extraction et le trou de préparation (plus petit que le premier), peuvent être encore identifiables dans le paysage. Dans certains cas, la cavité d'extraction est devenue la mare de la ferme, mais ce constat ne peut être généralisé. La seconde cavité (pour humidifier, pétrir et

**Ferme en adobe sur les coteaux
de Molières (82)**



**Dépendances agricoles
en adobe à Vaissac (82)**

**Village de Mirabel (82) sur
une ligne de crête géologique**



**Ferme en adobe sur les coteaux
de Monclar-de-Quercy (82)**

malaxer la terre), moins facilement repérable, mais observée notamment dans des fermes à Molières, Réalville et Mirabel, présente environ cinquante centimètres de profondeur et sept à huit mètres de diamètre.

La production *in situ* est souvent vérifiée sur le terrain, mais le rapport de proximité entre la zone de production et la zone de construction n'est pas systématique. En Bas-Quercy, l'étude d'inventaire menée depuis quinze ans révèle un éloignement de cinquante à cinq cents mètres environ entre le lieu de prélèvement de la terre et la construction. Il est donc aussi d'usage d'acheminer la terre, voire les adobes déjà moulés, sur le lieu du chantier. Si le fait de transporter de la terre à bâtir, ou même des adobes, d'un lieu distant du chantier, peut paraître contradictoire alors que le matériau terre abonde et affleure à proximité de chaque lieu de construction, cela ne doit pas masquer deux réalités du monde de l'artisanat. L'une est d'ordre économique, car elle intègre, dans un souci de productivité, de préfabriquer des

adobes et de prévoir leur temps de séchage nécessaire. L'autre, plus qualitative, se rapporte à la connaissance des « bonnes terres ».

Par le choix d'un matériau disponible sur place et peu transformé, le dialogue entre les paysages du Bas-Quercy et les constructions en terre crue est harmonieux à plusieurs échelles : du détail au grand paysage. L'art de bâtir aux champs est pourtant aujourd'hui menacé. Le savoir-faire s'est perdu. Les bâtiments sont mis à l'épreuve par les usagers. Gageons que pour demain, malgré les mutations économiques, sociales, démographiques et politiques, les outils de gestion ou de protection préserveront, on l'espère, le paysage architectural en terre. Espérons aussi que les préoccupations écologiques rendront les qualités de ce matériau plus évidentes et qu'il sera à nouveau mis en œuvre, naturellement.

LA VALONISATION D'UNE ANCIENNE CARRIÈRE

LA CARRIÈRE SAINT-CRICQ D'AUCH (32)

PAULINE ADNET
ÉDUCATRICE,
CHARGÉE DE MISSION ENVIRONNEMENT, CPIE PAYS GERSOIS

Ancienne carrière d'extraction de matériaux calcaires, le site naturel de Saint-Cricq est un haut lieu de la biodiversité gersoise et encore un parfait exemple que l'activité humaine et la biodiversité ne sont pas toujours antinomiques. Située au nord-est d'Auch, l'ancienne carrière de Saint-Cricq, d'une superficie de 3,5 hectares, se niche dans un massif forestier plus grand de 38 hectares, labellisé Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. La forêt autour du site, dans laquelle passe le GR 653, appartient à l'hôpital d'Auch, qui a délégué sa gestion à l'Office national des forêts.

Exploitée à partir de 1948 et jusque dans les années 1990 pour l'extraction de matériaux calcaires et notamment pour la construction d'Auch et de ses alentours, la carrière de Saint-Cricq a failli devenir en 2008 un centre d'enfouissement pour déchets inertes. La mobilisation d'associations départementales, du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Pays Gersois et du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Midi-Pyrénées a permis qu'il soit acheté par ces derniers en 2011. Cette acquisition foncière a ainsi pu préserver un milieu naturel à la biodiversité remarquable et y développer des actions pour le mettre en valeur.

L'histoire même du site permet d'expliquer son intérêt écologique. L'exploitation de la carrière, pendant près d'un demi-siècle, a déstructuré les milieux et les paysages, au point de créer une perturbation écologique de la zone. Mais comme pour toute perturbation d'un milieu naturel, celle-ci est suivie par le retour progressif de la

biodiversité et l'évolution des milieux naturels (succession écologique) vers un état d'équilibre, qu'est la forêt. C'est justement cette succession écologique, depuis ce stade post-perturbation, qui explique la richesse du site. En effet, sur un espace relativement réduit, la carrière de Saint-Cricq est riche en paysages et espèces particulières.

L'extraction du calcaire jusqu'à la roche-mère a créé des milieux pauvres et secs, où le sol est réduit à sa plus simple expression sur la majorité du site. Ces derniers sont typiques de milieux méditerranéens, de par leurs habitats et les formations végétales associées. En pleine Gascogne, c'est un élément majeur à signaler ! Pelouses sèches, milieux xériques, suintement au niveau de la falaise, réseau important de mares créé par l'activité d'exploitation, le tout entouré par une forêt de chênes pubescents, ce ne sont pas moins de dix-huit habitats naturels et deux cent trente espèces de plantes qui ont été recensés sur la zone, dont les rares et protégées orchidées : ophrys miroir, ophrys guêpe et orchis à odeur de vanille.

Du fait de la perturbation du site et de la lente évolution des milieux, de nombreuses espèces ont recolonisé peu à peu la zone. Tout d'abord, les espèces pionnières, puis au fur et à mesure de l'évolution et du développement de la végétation, d'autres espèces se sont installées. Ainsi, on dénombre quarante-quatre espèces d'oiseaux, quarante-trois espèces de papillons, quarante-quatre espèces de libellules et surtout dix des onze espèces d'amphibiens du Gers, parmi lesquelles le crapaud calamite, assez rare



Crapaud calamite

Ophrys miroir

actions, dont l'installation de neuf panneaux présentant les différents milieux et espèces tout au long d'un sentier de découverte et la mise en place d'un sentier SmartFlore, permettant d'apporter aux visiteurs la connaissance sur les espèces végétales, mais aussi de nombreuses animations sur la biodiversité, auprès des différents publics (professionnels, scolaires, grand public, étudiants...).

Lentement mais sûrement, les milieux évoluent naturellement, au point que les milieux secs, abritant des espèces remarquables, se végétalisent et deviennent moins favorables pour ces dernières. En plus de la sécurisation du site, la gestion conservatoire des milieux et des espèces est une étape primordiale. À cette fin, le CEN Occitanie et le CPIE Pays Gersois s'emploient à mettre en œuvre le plan de gestion pour protéger et préserver les milieux et les espèces comme c'est le cas pour les actions programmées entre 2020 et 2021, avec la fauche de pelouses sèches et à orchidées, l'ouverture d'une mare envahie par des ligneux, la sécurisation d'arbres menaçants (avec la collaboration du Centre de formation professionnelle et de promotion agricole de Mirande).

dans le département. Un véritable réservoir de biodiversité en somme! Cette richesse écologique a motivé en 2011 le classement du site en Espace naturel sensible par le Conseil départemental du Gers. À la suite de cela, il était donc primordial de préserver les enjeux identifiés et de gérer en ce sens le site, ce qui a mené à la mise en place d'un plan de gestion en 2015. Ce dernier fait la synthèse géologique, paysagère et écologique du milieu, de ses enjeux et détaille les actions de gestion et de valorisation à mettre en œuvre.

Depuis 2015, le CPIE Pays Gersois et le CEN Midi-Pyrénées (aujourd'hui CEN Occitanie) mettent en œuvre des actions de gestion des milieux naturels et de valorisation.

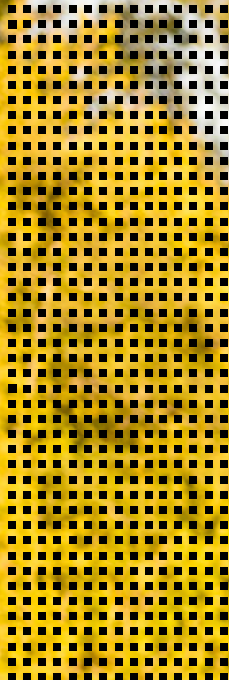
Pour valoriser le site auprès du grand public, le CPIE Pays Gersois a mis en place plusieurs



**Ancienne carrière
Saint-Cricq (32)**

**Signalétique devant la mare
de l'ancienne carrière
Saint-Cricq (32)**





LE PAYSAGE PARTAGÉ

LA PRATIQUE DES GUIDES CONFÉRENCIERS



UNE MÉTHODOLOGIE DE LECTURE DE PAYSAGE

DEUX APPROCHES COMPLÉMENTAIRES À BEUCAIRE ET BOLLÈNE (30)

CHANTAL BÉJUIT & NATHALIE SCHMITT
GUIDES CONFÉRENCIÈRES,
VAH BEUCAIRE TERRE D'ARGENCE

BEUCAIRE

Vue panoramique depuis la Montagnette sur la ville de Beaucaire, le Rhône, les reliefs du Lubéron et des Alpilles, ainsi que sur des sites industriels (usine, barrage, parc éolien...).

Cette lecture de paysage proposée aux scolaires s'appuie sur une approche sensible. Le travail est réalisé en groupes.

Séquence « Les mots du paysage »

Le paysage se décrit avec des mots, un vocabulaire adapté, des comparaisons. Les enfants répertorient des éléments du paysage en différentes catégories afin d'évaluer ce qui est dominant.

Séquence « La carte postale à un ami »

Le paysage se ressent à travers des émotions et des sensations. Les enfants écrivent ce qui pourrait donner l'envie de venir découvrir ce paysage.

Séquence « Paysage sonore »

Le paysage s'écoute. Les enfants situent les sons, agréables et désagréables, sur une carte de cercles concentriques pour évaluer la distance et l'orientation.

Expérience vécue : les bavardages d'un autre groupe à proximité ont été vécus comme expérience de bruit désagréable !

Séquence « Croquis »

Le paysage inspire l'artiste. Les enfants réalisent un croquis du paysage.

Séquence « Collecte de végétaux »

Le paysage se touche, se sent, se goûte. Les enfants confectionnent un herbier qui sera ensuite exploité en classe.



**Lecture de paysage
avec les scolaires depuis la
Montagnette à Beaucaire (30)**

BOLLÈNE

Vue panoramique sur la vallée du Rhône depuis le site industriel de la centrale hydroélectrique de la Compagnie nationale du Rhône.

La visite de ce site de production d'énergie renouvelable, rassemblant les trois énergies climatiques, permet de rentrer dans un élément marquant du paysage. Elle modifie la perception globale, car on aborde l'analyse paysagère à partir des études d'impact préalables à tout projet d'aménagement de site d'EnR (énergie renouvelable). Faire imaginer l'implantation d'un projet d'EnR et réfléchir au choix de l'éventuel emplacement : les réactions sont immédiates et permettent de rentrer efficacement dans l'analyse paysagère, le paysage vécu et perçu, le cadre de vie, le paysage naturel qui par ses atouts (eau, soleil, vent) « incite » à la transition énergétique et donc à la transformation du paysage. La visite donne l'occasion de se confronter à la résistance des visiteurs qui acceptent plus ou moins (selon l'âge) la présence d'éoliennes ou de panneaux photovoltaïques dans le paysage.

Le paysage industriel peut être beau. Cette usine est classée au titre des Monuments historiques depuis trente ans.



**Vue générale du site de la
Compagnie nationale du Rhône
à Bollène (30)**

À NE PAS OUBLIER

Il y a autant de regards que de paysages. Lire le paysage, c'est avant tout le décrire afin de s'assurer d'une vision commune.

Les enfants ont un cône de vision différent de celui des adultes. L'adulte zoome, tandis que l'enfant dézoome. On s'en rend compte dans les productions dessinées.

LA VISITE LUDIQUE COMME OUTIL D'APPROCHE

« LES APPRENTIS GÉOLOGUES » DE CARENNAC (46)

**BRIGITTE LAURENT-VIDIEU, GUIDE CONFÉRENCIÈRE,
MARGOT CLOUP, CHARGÉE DE MISSION,
PAH CAUSSES ET VALLÉE DE LA DORDOGNE**

La géologie explique le paysage et le bâti de notre territoire. D'où le souhait du Pays d'art et d'histoire des Causses et de la vallée de la Dordogne de proposer à un public familial une visite ludique intitulée « Les apprentis géologues ». Le choix du village de Carennac s'est imposé au vu de sa richesse géologique.

Les guides conférenciers qui l'animent ont suivi une formation proposée par le CAUE du Lot sur le thème « Paysage du Lot et géologie ». L'association Carrefour des sciences et des arts, spécialisée en médiation culturelle et scientifique, a accompagné l'équipe dans la construction de cette visite.

Les guides ont commencé par effectuer un repérage des lieux exploitables dans le village. Afin de donner une forme ludique à ce parcours de découverte, il a été décidé d'acheter une collection de roches et fossiles, ainsi que du matériel d'observation (loupe, microscope de poche lumineux).

Le travail de réflexion et d'élaboration (assez long) de la visite « Les apprentis géologues » a conduit l'équipe à proposer une visite en deux temps.

L'accueil se fait dans le cloître du prieuré de Carennac. Le guide fait circuler pierres et fossiles. Les enfants font des remarques, posent des questions, ce qui permet de préciser certaines notions de géologie. Le petit matériel d'observation est distribué et son utilisation expliquée.

Ensuite, le groupe part en exploration dans le village, adoptant un rythme différent de celui d'une visite habituelle : le temps d'observation et de recherche d'éléments géologiques par le jeune public est privilégié. Il faut se mettre dans la peau d'un géologue et ouvrir grands les yeux ! C'est une enquête que les enfants mènent, et bientôt, les pierres leur parlent et leur livrent leurs secrets.

Un livret-jeu, en lien avec la visite, est remis aux enfants avant de se séparer.

Les bonnes fréquentations de ces visites nous invitent à les proposer sur d'autres sites du Pays d'art et d'histoire en 2022.





Visite ludique
« Les apprentis géologues »
à Carennac (46)

ARBRE REMARQUABLE, QUI ES-TU ?

**BÉNÉDICTE BOUNIOL, GUIDE CONFÉRENCIÈRE,
NELLY LAFONT, ANIMATRICE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE,
PAH MENDE ET LOT EN GÉVAUDAN**

Exposition *Arbre remarquable, qui es-tu ?* aux Saelles (48) ►

Considérés comme arbres d'exception par leur taille, leur âge, leur dimension, leur forme insolite, leur passé, leur rareté, leur légende, les arbres remarquables font partie de nos paysages. On leur attribue maintenant une valeur patrimoniale. Malgré leur longévité, ils sont mortels. Il est donc nécessaire de les inventorier et de les protéger.

Depuis plusieurs années, le Pays d'art et d'histoire Mende et Lot en Gévaudan imagine des actions pour faire connaître et mettre en valeur ce patrimoine naturel et vivant.

Dès 2014, accompagnés par le délégué départemental de l'association A.R.B.R.E.S (Arbres remarquables : bilan, recherche, études et sauvegarde), nous reprenons l'inventaire des arbres remarquables du territoire en associant la population au recensement. Quarante arbres supplémentaires sont trouvés. Nous découvrons aussi des arbres surprenants comme les hêtres tortillards.

En 2015, le hêtre de Veyrines à Allenc obtient la labellisation « Arbre remarquable de France ». En parallèle, des interventions avec les scolaires sont menées puis la publication *Laissez-vous*





conter les arbres remarquables paraît en septembre.

Courant 2019, des panneaux informatifs sont installés au pied de cinq arbres sur quatre communes du Pays d'art et d'histoire.

Enfin en 2020, l'exposition *Arbre remarquable qui es-tu ?* est réalisée. Composée de quatre modules en bois pour huit panneaux et d'un arbre en contreplaqué, elle peut être installée à l'intérieur comme à l'extérieur. Un espace dédié au jeune public vient en complément avec cabane de lecture, cartes postales en bois et jeux de découverte autour de la forêt, du bois et des arbres.

En 2020, le thème des Journées du patrimoine de pays « Arbre, vie et usages » est l'occasion d'imaginer un nouvel événement même si la crise sanitaire perturbe son bon déroulement.

Reprogrammée lors des Journées européennes du patrimoine, nous avons monté une journée avec de nombreux partenaires où devaient s'entremêler visites partagées avec des guides, des naturalistes et des artistes, l'exposition *in situ*, des ateliers et des spectacles au cœur du site emblématique de la forêt de la Loubière (Chadenet). L'alerte orange pour avis de tempête a empêché de mener le projet tel qu'initialement prévu. Pour autant, l'exposition, les spectacles *Hêtre* et *Phasme* de la compagnie Libertivore, ainsi que les ateliers pour enfants ont été maintenus en intérieur pour un public nombreux.

◀ **Hêtre de Veyrines
à Allenc (48)**

**Intervention auprès de
scolaires à Mende (48)**

Le 26 juin 2021, nous repropsons « *Auprès de mon arbre* » aux Salelles, dans un cadre champêtre et devant un tilleul remarquable, avec notre exposition, une visite du village à deux voix avec le CAUE, une conférence d'un bûcheron-architecte, des cabanes de lecture, ateliers et chasse au trésor pour les enfants et un quiz.

L'arbre est un thème qui nous intéresse depuis longtemps et nous n'avons pas fini de célébrer ce patrimoine naturel et vivant : « il y a dans la forêt des bruits qui ressemblent à des paroles » (Jean Giono).





**Étape au sommet
du Mont-Bessou à Meymac (19)
au cours d'une balade lecture**

**Étape au Suc au May
à Chaumeil (19) au cours
d'une balade lecture**



BALADE LECTURE, PAYSAGES D'ÉCRIVAINS

EXPÉRIENCE RÉALISÉE SUR LE PAYS
HAUTES TERRES CORRÉZIENNES ET DE VENTADOUR (19)

JULIE DUPONCHEL

ANIMATRICE DU PATRIMOINE INDÉPENDANTE, FONDATRICE DES PATRI'MINOTS

LE TERRITOIRE

Le territoire des Hautes terres corrésiennes se trouve au nord du département de la Corrèze, à la jonction avec la Haute-Vienne et la Creuse. Ce territoire, qui constitue les contreforts du Massif central, est généralement appelé « montagne limousine » et comprend deux entités paysagères : le plateau de Millevaches et les Monédières. Le paysage du plateau est marqué par un ensemble de petits puys et d'alvéoles. Les Monédières, quant à elles, sont un ensemble de sommets arrondis qui dominent le plateau corrésien. Elles se dégagent nettement dans le paysage environnant.

Particulièrement boisées aujourd'hui (55 %), ces deux entités ont beaucoup évolué au cours du siècle dernier. Jusqu'au début du XX^e siècle, le paysage y était très ouvert, dominé par les landes qui constituaient des zones de pâture pour les ovins (la forêt représentait moins de 10 % de la superficie).

Une politique de reboisement a été amorcée au début du XX^e siècle, soutenue par des érudits et des politiques locaux, afin de faire face à l'exode rural et apporter un revenu complémentaire aux paysans. Ce reboisement s'est accéléré après la Seconde Guerre mondiale, soutenue par les politiques nationales et des aides à la reforestation. Outre un changement de paysage, la reforestation a entraîné des bouleversements sociaux et économiques, concomitants aux transformations agricoles. La forêt est aujourd'hui l'une des principales ressources économiques de la Haute-Corrèze.

LA BALADE LECTURE

Afin de raconter cette transformation du paysage et, à travers elle, l'histoire du territoire, ont été proposées des balades lectures, mêlant lectures de texte, balade (courte) et observation du paysage.

À travers une sélection d'une dizaine de textes, allant généralement du XVII^e jusqu'au XX^e siècle, le paysage se raconte. Les textes choisis sont divers : précis de géographie, carnets de voyageurs, poèmes, guides touristiques ou encore romans, afin d'offrir des regards pluriels, tantôt critique du changement et nostalgique des paysages anciens, tantôt faisant l'apologie du « progrès en marche ».

La balade (trois à quatre kilomètres) est ponctuée de six à sept arrêts. À chaque étape, une thématique est abordée à travers la lecture de deux ou trois extraits, accompagnée d'un commentaire. Sont ainsi évoqués la topographie et la géologie des lieux, l'agriculture, le développement du tourisme, la question de la forêt et du reboisement, l'architecture... mais aussi les habitants de ce pays avec leur caractère, leurs mœurs, leur langue... qui sont parfois liés au terroir sur lequel ils vivent.

Cette approche permet de prendre le temps de s'asseoir, d'écouter et de se laisser porter par les voix des anciens.

PAYSAGE NATUREL ? PAYSAGE CULTUREL ?

LECTURE DE PAYSAGE DU CIRQUE DE NAVACELLES (34)

MARIE-PIERRE NOUGARET

GUIDE CONFÉRENCIÈRE, PAH PÉZENAS & VAH LODÈVE

Cirque de Navacelles (34) ►

Il ne s'agit pas ici de faire un résumé de la visite consacrée à la lecture de paysage du cirque de Navacelles, mais de montrer les écueils suscités par cet exercice et proposer quelques moyens simples à mettre en œuvre pour les éviter. C'est aussi un fil rouge qui est proposé et qui peut être déroulé ailleurs dans ses grandes lignes.

Des écueils sont à prendre en considération.

- La beauté de ce site qui est véhiculée par différents médias ; ils donnent l'illusion aux visiteurs que ce lieu leur est familier. Il génère une grande impatience qu'il faut prendre en compte dès l'accueil du groupe.
- Ce paysage est spectaculaire. Il est intrinsèquement beau et n'a nul besoin du commentaire d'un guide conférencier pour être apprécié. Il faut donc se demander quelle valeur ajoutée peut être apportée à cette observation pour que le plaisir des visiteurs et leur compréhension du lieu soient décuplés.

Il est alors indispensable de prévoir une étape avant la découverte du point de vue. L'objectif consiste à :

- Ménager un suspens.
- Instaurer un dialogue avec le groupe en posant des questions sur la notoriété du lieu. À quelle occasion en avez-vous entendu parler ? Projet d'agrandissement du camp militaire du Larzac, actions militantes du syndicaliste José Bové, ouverture de la A75, construction du viaduc de Millau, inscription UNESCO...

Donner les clés nécessaires à la compréhension du site.

Il faut être clair, concis et bien documenté.

- Permettre aux visiteurs de se situer géographiquement au niveau régional et local.
- Vérifier leur perception du paysage du plateau du Larzac qu'ils ont traversé pour rejoindre le belvédère. Noter les mots employés (aride, sauvage, désertique, naturel...).
- À ce stade, on possède tous les éléments pour expliquer qu'un paysage peut être naturel, culturel ou les deux à la fois. Ces notions sont fondamentales et vont à l'encontre des idées reçues : le paysage des Causses méridionaux a été totalement transformé par les activités humaines, le naturel est à chercher dans l'histoire géologique de ce territoire et dans la description des conditions nécessaires à l'évolution d'un relief karstique.

Les informations scientifiques sont à rassembler auprès de professionnels de terrain comme le CPIE des Causses méridionaux qui m'a fourni toute la documentation nécessaire à la mise en place de cette lecture de paysage.

Le groupe est prêt pour la découverte du point de vue.

- Avant tout commentaire, il est impératif de laisser les visiteurs prendre des photos, avoir le vertige, échanger avec son voisin ses impressions. Ce partage est indispensable, ce n'est jamais une perte de temps, mais un moment d'appropriation.
- Envisager alors la lecture du paysage comme un jeu qui permet de retrouver tous les éléments qui caractérisent un relief karstique, évoqués

MONT LOZÈRE, UN PAYSAGE SONORE

**BÉNÉDICTE BOUNIOL, GUIDE CONFÉRENCIÈRE,
NELLY LAFONT, ANIMATRICE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE,
PAH MENDE ET LOT EN GÉVAUDAN**

Mont Lozère enneigé (48) ►

Depuis sa création, le Pays d'art et d'histoire Mende et Lot en Gévaudan développe des thèmes sur plusieurs années afin d'entremêler les approches, mixer les publics, inscrire son action durablement, mais aussi amener un regard nouveau sur son territoire. Dès 2015, le mont Lozère, point culminant du département avec 1 699 mètres d'altitude, a été l'objet de nombreuses attentions. Avec lui, un patrimoine très particulier et unique en France, les clochers de tourmente, mais aussi la chapelle du mont Lozère ont été au cœur des actions du Pays d'art et d'histoire.

Le mont Lozère, paysage mêlant chaos granitiques, pâtures, forêts, écarts, est fréquenté par l'homme dès le Néolithique. Patrimoine naturel, mais aussi vivant, il est au cœur du parc national des Cévennes depuis 1970. Il est aussi inscrit depuis 2011 avec les Causses et Cévennes sur la liste du patrimoine de l'humanité dans la catégorie « Paysages culturels évolutifs vivants », au titre de l'agropastoralisme méditerranéen.

Ici, les clochers de tourmente animent le paysage et interpellent le promeneur. Situés dans des écarts d'altitude dépourvus d'église, leur construction date pour la majorité de la seconde moitié du XIX^e siècle. Bâtis dans le matériau local par les habitants, ils présentent une architecture simple de type clocher-mur, offrant cependant quelques particularités d'un clocher à l'autre. Tels des phares sonores, ces modestes clochers auraient permis aux voyageurs égarés dans la tourmente, tempête violente mêlant la neige et le vent, de retrouver leur chemin.

Enfin, accrochée sur une des pentes du mont

Lozère, la chapelle éponyme marque le paysage par sa silhouette triangulaire. Si le chantier débute en 1967, elle demeure encore aujourd'hui inachevée. L'architecte Jean Peytavin prévoyait la construction d'un clocher de type clocher de tourmente qui n'a jamais été construit. Le mont Lozère est ainsi un paysage sonore et d'estive où résonnent les cloches des troupeaux, à l'ombre d'une chapelle sans clocher et de clochers de tourmente sans chapelle.

Avec de nombreux partenaires, le Pays d'art et d'histoire a ainsi, dès 2015, choisi de créer du lien entre ces différents patrimoines avec un chantier participatif pour construire un clocher à la chapelle du mont Lozère.

En 2018, les clochers de tourmente rencontrent la chapelle avec la résidence d'artiste d'Éric Cordier et Denis Tricot venus enregistrer la « musique des lieux » pour une installation plastique, création sonore autour des cloches de tourmente, et un spectacle de la compagnie 1 Watt dans le cadre de la fête de la transhumance.

Un an après, en 2019, une balade sensible autour des clochers de tourmente, clôturée par une performance sonore de la compagnie L'Auvergne imaginée, a fait sonner les cloches du mont Lozère restées trop longtemps muettes.

Le Pays d'art et d'histoire a ainsi privilégié une première approche scientifique puis a poétisé sa démarche au travers de la création contemporaine et artistique. Il a tenté de réinventer le patrimoine avec les habitants, de surprendre et d'éveiller la curiosité.



**Étape au clocher de tourmente
d'Auriac (48) au cours
d'une balade sensible**



LES PAYSAGES AUSCITAINS

RETOUR SUR LES VISITES



**Montée de l'escalier
monumental,
au pied de la tour
d'Armagnac à Auch (32)**



LE PAYSAGE URBAIN

**PHILIPPE BRET, ARCHITECTE URBANISTE,
FRÉDÉRIC POULLE, GÉOGRAPHE, DIRECTEUR,
CAUE DU GERS**

Sur les allées d'Étigny ►

De la place de La Libération (ancienne place royale) au sommet de l'escalier monumental... Une déambulation urbaine pour découvrir le patrimoine architectural d'Auch : hôtel de Ville, allées d'Étigny et palais de Justice, cathédrale Sainte-Marie, préfecture (ancien archevêché) et escalier monumental.

Fondé au IV^e siècle, l'évêché d'Auch devient archevêché au IX^e siècle à la suite du pillage d'Eauze par les Normands. À la mort du dernier comte d'Armagnac (1473), la ville conserve encore un urbanisme très médiéval avec ses rues tortueuses et ses places sans perspective. L'installation à Auch du siège de la généralité (1753) modifie considérablement le visage de la cité : l'intendant Antoine Mégret d'Étigny fait construire l'hôtel de l'Intendance, incite les consuls à abandonner la maison communale du XIII^e siècle au profit d'un nouvel édifice digne de la toute nouvelle place royale (actuelle mairie), aménage deux carrefours qui font de la ville un nœud routier et confortent son rôle de capitale

administrative de la Gascogne, dont l'influence s'étend sur une très large partie de la Gascogne centrale, entre Pyrénées, Garonne et Landes.

Située au carrefour de deux routes royales au XVIII^e siècle (âge d'or), la ville va perdre petit à petit de son influence avec la révolution industrielle, l'exode rural et la crise du phylloxéra. Elle se retrouve aujourd'hui à l'écart des grands axes de circulation (couloir garonnais, piémont pyrénéen, vallée de l'Adour et Landes).

Son territoire d'influence s'est restreint au département du Gers avec son statut de préfecture qui lui a toutefois valu d'être dotée de plusieurs équipements importants au XIX^e siècle (palais de Justice, halle aux grains, escalier monumental, gare et casernes en basse ville). Ceux-ci sont venus parfois prolonger, parfois perturber le tracé urbain mis en place par l'intendant d'Étigny, avant l'installation des grands équipements du XX^e siècle (poste et télécommunications, cité administrative, ZUP du Garros, etc.) et enfin l'étalement pavillonnaire de ces dernières décennies...





**Devant la cathédrale
Sainte-Marie**

Une balade également pour s'interroger sur la constitution d'une ville :

- sur le chemin, le tracé, le flux, la relation entre le bâti, la voirie et l'espace public;
- sur les grands projets urbains d'hier à aujourd'hui;
- sur l'hétérogénéité des tissus bâtis et sur les « collages » architecturaux;
- sur le temps qui passe et que l'on peut lire sur les façades, mais que l'on oublie sur les « vides » de la ville;
- sur ce qui fait patrimoine et sur ce qui ne fait pas patrimoine... ou pas encore;

- sur la question de la règle en urbanisme et de la mode en architecture;
- sur le végétal qui fait son retour en ville à la demande de tous ou de presque tous;
- sur cette sédimentation qui retrace notre aventure humaine, qui explore, essaie, oublie, se trompe, recommence, abandonne et redécouvre sans cesse son cadre de vie.

Paysage et patrimoine ne sont qu'un seul et même témoignage d'une formidable aventure culturelle qui s'écrit jour après jour.

◀ **À l'intérieur du cloître
des Cordeliers**

LES JARDINS AUSCITAINS

**ELSA BRISSONNEAU & LAURENT MARSOL,
GUIDES CONFÉRENCIERS, PAH GRAND AUCH**

**CHRISTOPHE FAUBEC
RESPONSABLE DU PÔLE ESPACES VERTS, VILLE D'AUCH**

**Devant le théâtre de verdure ►
du jardin Quentin-Ortholan**

Une visite des jardins auscitains, c'est avant tout découvrir un patrimoine naturel au sein d'un espace urbain. Une brève histoire des jardins permet d'abord de plonger les visiteurs dans l'évolution de la pensée autour du jardin jusqu'à sa forme actuelle et de mieux comprendre les enjeux d'un réaménagement contemporain.

Les jardins de la ville d'Auch sont aujourd'hui pensés pour répondre à plusieurs critères :

- intégrer la végétation dans le paysage gersois et rendre aux jardins un aspect « autochtone » ;
- lutter contre le gaspillage d'eau, d'énergie et de

ressources humaines par l'installation de plantes ou de systèmes d'arrosages adéquats ;

- stopper l'emploi de produits phytosanitaires par l'utilisation de plantes allélopathiques ou de prédateurs naturels ;
- respecter et protéger la faune qui s'installe dans ces espaces ;
- rester en adéquation avec l'histoire des lieux.

La déambulation prend pour point de départ le square Jérôme-Cuzin. Il s'étend au pied d'une église néogothique qui accueille les élèves du petit séminaire, puis le musée d'Auch, avant





d'être réhabilitée pour servir d'espace culturel. Ce square est l'unique jardin du centre historique, ce qui en fait un espace vert très fréquenté (en particulier depuis sa restauration).

La promenade continue vers le musée des Amériques-Auch, situé en bordure du Gers. Cet ancien couvent des Jacobins abrite aujourd'hui la deuxième collection d'art précolombien de France. Depuis sa réouverture en 2019, l'accès se fait par le jardin du cloître et là aussi le lieu a été repensé pour correspondre à son usage (fort piétinement, accueil d'événements) et à son cadre : les tilleuls taillés en rideau évoquent l'architecture claustrale.

En lien avec la thématique du musée, des chinampas ont été aménagées dans deux cadres métalliques insérés l'un dans l'autre. Ce dispositif permet une découverte de l'agriculture traditionnelle aztèque qui tire parti du milieu lagunaire où elle s'est développée.

L'étape suivante se déroule sur l'autre rive du Gers, dans le jardin Quentin-Ortholan, en hommage à ce négociant en vin qui légua sa propriété à la Ville d'Auch aux conditions que sa maison soit détruite, que le jardin porte son nom et qu'il soit ouvert au public deux ans maximum après son décès... La municipalité accède à ce souhait en 1936. Ce parc de style Art déco concentre à la fois une synthèse de l'histoire des jardins et un aménagement pensé pour répondre aux enjeux écologiques actuels. Ortholan est divisé en trois aires : un théâtre de verdure, un espace de jeu, un espace d'ambiance hispano-mauresque.

Pour atteindre l'escalier monumental, il faut longer et traverser le Gers. Cette dernière étape permet de découvrir aussi l'importance des jardins clos religieux dans la ville d'Auch notamment au XVII^e siècle, puisque l'escalier (du XIX^e siècle) se situe en place des terrasses du quartier canonial. La vigne cultivée en marge est un rappel de l'histoire viticole de la Gascogne.

À l'issue de la visite, il est plus aisé de comprendre pourquoi Auch est récompensée par des prix tels que la Fleur d'or (décernée en 2020).

LE PARC DE LA HOURSE ET SON JARDIN À L'ANGLAISE

AYMERIC GUILLOT
GUIDE CONFÉRENCIER, PAH GRAND AUCH
LAËTITIA LAFFITTE
PAYSAGISTE, CAUE DU GERS

Devant la chartreuse ►

Dans le parc de la Hourre





Le parc de La Hourre, situé à 1 500 mètres au sud-est du centre historique d'Auch, a une histoire pluriséculaire. Domaine viticole, jardin à l'anglaise, ferme-école, orphelinat, il abrite désormais les locaux du Conseil départemental du Gers.

Métairie jusqu'à la Révolution, quatre générations d'une famille de notables, les David, se succèdent pour marquer ce parc et la ville de leur empreinte. Racheté par le Département grâce à un généreux donateur en 1931, un orphelinat y voit le jour en 1935. Le siège du Conseil général s'installe dans ces mêmes bâtiments en 1985.

Le paysage autour de ce parc était plutôt fait d'agriculture et de parcelles potagères, ainsi que d'une belle propriété avec un jardin à la française. Au fil des décennies, presque tous ces espaces cultivés ou jardinés ont été phagocytés par l'urbanisation et notamment par la construction d'un collège, d'une école, du centre de tri de la Poste... Le parc est resté une respiration verte très prisée dans ce quartier.

William Kent, peintre, inventeur, architecte, serait le précurseur, au XVIII^e siècle, du jardin à l'anglaise. En créant le jardin paysager, il invite le promeneur à découvrir un aménagement irrégulier imitant la nature en créant des paysages pittoresques.

Irénée David aménage ce parc dès les années 1840 avec des plants provenant d'Amérique du Nord (séquoias, cyprès chauves). Jouant avec la mode romantique du XIX^e siècle, des parties d'un cloître médiéval y sont même transférées.

En effet, ce parc abrite plus de quatre-vingts essences d'arbres différentes qui offrent des paysages variés (bosquets, arbres isolés et boisements), ainsi que des ambiances différentes selon la saison de par les couleurs, mais aussi la lumière au travers des feuillages. La gestion du parc amène de nouvelles plantations qui continuent de développer cette diversité végétale et botanique.

La chartreuse de La Hourre devient la demeure familiale peu après la Révolution, et est agrandie par Jean David (fils d'Irénée) avec l'ajout des deux pavillons latéraux. Sa fille Irène et son mari Paul Decker y développent un décor caractéristique de japonaiseries.

Récemment, le Conseil départemental a restauré la Chartreuse qui fait face au parc. Il l'a transformée en Cité des transitions énergétique et écologique, accueillant divers services en lien avec cette thématique, ainsi que plusieurs salles de réunion et aussi une exposition permanente sur les transitions dans les paysages.

Depuis les hauteurs de La Hourre, toute la ville d'Auch se dévoile : de la plaine de la rivière Gers, peuplée il y a 2 000 ans par les Auscii, lointains ancêtres des Auscitains, à la colline calcaire de la rive gauche, occupée par la ville médiévale et dominée par la cathédrale Sainte-Marie.

Le pays d'Auch est une des trente-deux entités paysagères gersoises. C'est probablement le paysage le plus complexe à appréhender, car il mêle collines agricoles enchevêtrées, urbanisme qui s'étale et boisements sommitaux qui occupent les *canteros* calcaires.



Vignoble de Faugères (34)



LE PAYSAGE GOURMAND

LE GOÛTER AUX PAYSAGES

PAYSAGES OCCITANS ET GASTRONOMIE

EMMANUEL CARRÈRE

ANIMATEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE, VAH CAHORS

LOÏC LEPREUX

ANIMATEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE, VAH DE MOISSAC

Partage du ►
goûter aux paysages

Chaque Ville et Pays d'art et d'histoire a été invité à apporter quelques spécialités locales ayant un lien avec son terroir. Ces boissons et gourmandises sucrées ou salées ne représentaient qu'un échantillon des spécialités produites en Occitanie, les conditions de transport, de conservation et de consommation sous la forme d'un buffet ayant dû être prises en compte.

Quatre tables, reprenant la thématique des entités paysagères présentées en conférence ont été dressées, montrant la diversité des vins, fromages et desserts :

- montagnes pyrénéennes et leurs contreforts (Pyrénées cathares, vallées d'Aure et du Laron);
- plaines, collines et vallées de la Garonne et de l'Adour au sens large (Auch, Gaillac, Moissac, Montauban, Toulouse);
- contreforts du Massif central (Cahors, Grand Figeac, Grand Rodez, Lodévois-Larzac, Mende et Lot en Gévaudan, Millau);
- littoral méditerranéen et son arrière-pays (Beucaire terre d'Argence, Béziers, Carcassonne, Montpellier Méditerranée Métropole, Nîmes, Perpignan).

LES VINS ET BOISSONS

La grande diversité des vins présentés témoigne de l'ancienneté de cette culture, introduite par les Grecs, développée par les Romains puis les établissements religieux. Le renouveau de la viticulture ces quarante dernières années a permis une production de grande qualité classée Appellation d'origine protégée. Parmi les vins dégustés, on peut citer la clairette de Bellegarde de la vallée de Rhône (Gard), le Gaillac, issu de

plusieurs cépages dont le Mauzac et le Loin de l'œil, le Cahors, vin noir dont le cépage principal est le Malbec, le vin moelleux côtes de Gascogne de la région d'Auch. Le chasselas de Moissac se déguste comme raisin de table.

Parmi les boissons inattendues, la frênette, boisson fraîche et pétillante des alentours de Rodez, est issue du frêne, arbre emblématique de cette région d'élevage bovin. La limonade de Fontestorbes (Pyrénées cathares) est fabriquée à partir de l'eau de l'Hers.

LES FROMAGES ET CHARCUTERIES

Les fromages sont généralement produits dans les régions montagneuses à partir de lait de vache, brebis et chèvre, mais il ne faut pas oublier le Rocamadour, célèbre fromage de chèvre, ou le Roquefort, fromage de brebis, tous deux produits sur les Causses.

La charcuterie est une des spécialités de Lozère, mais la Camargue se distingue par le saucisson au taureau.

La culture de l'olivier, arbre typiquement méditerranéen, connaît un renouveau. Des huiles d'olive de grande qualité sont produites dans l'arrière-pays méditerranéen, notamment dans la région de Béziers et de Lodève, où la reine des olives, la lucques, est confite pour être dégustée à l'apéritif.

LES SPÉCIALITÉS SUCRÉES

Elles sont nombreuses. On trouve le gâteau à la broche, originaire des vallées des Pyrénées dans la région de Millau. La croustade aux pommes avec sa pâte très fine se déguste lors des repas de fête à Auch. Elle se nomme *pastis* à Figeac.



Parmi les autres desserts présentés, il y a aussi le gâteau aux noix du Périgord, les rousquilles nappées de sucre glace de la région de Perpignan, le croquant, gâteau sec de Nîmes, le petit carcassonnais aux amandes et à l'orange... Parmi les bonbons emblématiques des villes d'Occitanie, les fleurs de violette cristallisées de Toulouse étonnent le palais. Les grisettes de Montpellier, un des plus anciens bonbons à base de réglisse et de miel, existaient déjà au Moyen Âge.

Il y a aussi les sucreries à tartiner, la confiture de myrtilles du mont Lozère et le miel, largement représenté.

Le miel est depuis quelques années produit en ville, les abeilles bénéficiant des plantations des parcs, jardins, et mêmes jardinières. Des actions pédagogiques ont été conduites à Béziers où les élèves ont pu déguster le miel du plateau des Poètes, parc à l'anglaise dessiné par les frères Bülher, et à Montauban où des ruches ont été installées dans la ville à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et produisent le « miel de briques » évoquant l'architecture de la ville.



**La Garonne, la prairie des
Filtres et le pont Neuf
à Toulouse (31)**



LA BIBLIOGRAPHIE

LES RÉFÉRENCES ESSENTIELLES

CETTE BIBLIOGRAPHIE COMPREND L'ENSEMBLE DES NOTICES TRANSMISES PAR LES INTERVENANTS.

LES PAYSAGES

Ouvrages

- André Malraux et *l'inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France*, La documentation française, 2004.
- Le paysage, Dada*, n° 163, Arola, 2011.
- Une aventure de l'esprit : l'inventaire général du patrimoine culturel*, Lieux-Dits, 2016.
- ANGER Romain & FONTAINE Laetitia, *Bâtit en terre : du grain de sable à l'architecture*, Belin & Cité des sciences et de l'industrie, 2009.
- ANTOINE Annie, *Le paysage de l'historien : archéologie des bocages de l'Ouest de la France à l'époque moderne*, Presses universitaires de Rennes, 2002.
- BABELON Jean-Pierre & CHASTEL André, *La notion de patrimoine*, Liana Lévi, 2008.
- BARDET Maurice, *La fin du paysage*, Anthropos, 1972.
- BARRUÉ-PASTOR Monique & BERTRAND Georges (dir.), *Les temps de l'environnement*, Presses universitaires du Mirail, 1997.
- BERTRAND Claude & BERTRAND Georges, *Une géographie traversière : l'environnement à travers territoires et temporalités*, Arguments, 2002.
- BRAUDEL Fernand, *L'identité de la France*, 2 volumes, Arthaud-Flammarion, 1986.
- CHASTEL André, *Architecture et patrimoine : choix de chroniques parues dans Le Monde*, Éditions du Patrimoine, 2012.
- CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, Seuil, 1992.
- CHOUQUER Gérard, *Histoire d'un paysage de l'époque gauloise à nos jours*, Errance, 1993.
- CHOUQUER Gérard, *L'étude des paysages : essais sur leurs formes et leur histoire*, Errance, 2000.
- CHOUQUER Gérard (dir.), *Les formes du paysage*, Errance, 1993.
- DAMISCH Hubert, *L'origine de la perspective*, Flammarion, 1993.
- DEFFONTAINES Jean-Pierre, RITTER Jean, DEFFONTAINES Benoît & MICHAUD Denis, *Petit guide d'observation du paysage*, Quae, 2019.
- DION Roger, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX^e siècle*, 1959.
- DUBOST Françoise, *Vert patrimoine : la constitution d'un nouveau domaine patrimonial*, La maison des sciences de l'homme, 1994.
- FAYE Paul, FAYE Bernard, TOURNAIRE Michel & GODARD Alain, *Sites et Sitologie : comment construire sans casser le paysage ?*, J.-J. Pauvert, 1974.
- GOGUEL Jean, *Géologie de la France*, Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 1950.
- GRENIER Lise (dir.), *Villes d'eaux en France*, Institut français d'architecture, 1985.
- GRISOT Sylvain, *Manifeste pour un urbanisme circulaire*, Apogée, 2021.

LIZET Bernadette & DE RAVIGNAN François, *Comprendre un paysage : guide pratique de recherche*, INRA, 1994.

LUGINBUHL Yves, *Paysages : textes et représentations du paysage du siècle des Lumières à nos jours*, La Manufacture, 1989.

MARIÉ Michel & VIARD Jean, *La campagne inventée*, Actes Sud, 1988.

MERLIN Pierre, *L'exode urbain : de la ville à la campagne*, La documentation française, 2009.

MERLIN Pierre & CHOAY Françoise, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Presses universitaires de France, 1988.

MÉROT Alain, *Du paysage en peinture dans l'occident moderne*, Gallimard, 2009.

MICHEL François, *La géologie à petits pas*, Actes sud junior, 2010.

MICHEL François, *Roches et paysages : reflets de l'histoire de la Terre*, BRGM & Belin, 2005.

NAKAMURA Yoshio, FRIELING Dirk & HUNT John D., *Trois regards sur le paysage français*, Champ vallon, 1993.

NEURAY Georges, *Des paysages. Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?*, Presses universitaires de Gembloux, 1982.

OZOUF Mona, *Composition française*, Gallimard, 2015.

OZOUF Mona, *L'École, l'Église et la République : 1871-1914*, Seuil, 1962.

PITTE Jean-Robert, *Histoire du paysage français : de la préhistoire à nos jours*, Tallandier, 2020.

QUERRIEN Max, *Malraux, l'antiministre fondateur*, Éditions du linteau, 2001.

QUERRIEN Max, *Pour une nouvelle politique du patrimoine : rapport au ministre de la Culture*, La documentation française, 1982.

RIEGL Aloïs, *Le culte moderne des monuments : son essence, sa genèse*, Seuil, 1984.

RIMBERT Sylvie, *Les paysages urbains*, Armand Colin, 1973.

SANSOT Pierre, *La France sensible*, Petite bibliothèque Payot, 1995.

SANSOT Pierre, *Les pierres songent à nous*, Fata Morgana, 1995.

SANSOT Pierre, *Paysages de l'existence : essais*, In Folio, 2015.

SANSOT Pierre, *Poétique de la ville*, Petite bibliothèque Payot, 2004.

SANSOT Pierre, *Variations paysagères : invitation au paysage*, Meridiens-Klincksieck, 1983.

THINARD Florence, *Lectures de paysage : un regard curieux sur des paysages familiers*, Plume de carotte, 2013.

VAN GENNEP Arnold, *Le folklore français*, coffret 4 volumes, Bouquins éditions, 1999.

VIADER Roland & RENDU Christine (dir.), *Cultures temporaires et féodalité : les rotations culturelles et l'appropriation du sol dans l'Europe médiévale et moderne*, Presses universitaires du Mirail, 2014.

VIATTE Germain & CALAFAT Marie-Charlotte, *Georges-Henri Rivière : voir, c'est comprendre*, MUCEM & RMNGP, 2018.

WYLIE John, *Paysage : manières de voir*, Actes sud, 2015.

Articles

BERTRAND Claude & BERTRAND Georges, « Pour une histoire écologique de la France rurale », in. DUBY Georges & WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale*, Tome 1, Seuil, 1992, pp. 35-116.
BERTRAND Georges, « En passant par le paysage... parmi lieux et milieux, environnements et territoires », in. *Géodoc*, n° 56, Université Toulouse Le Mirail, 2009.
LACOSTE Yves, *À quoi sert le paysage ?*, in. *Hérodote*, n° 7, juillet-septembre 1977, pp. 3-41.

Documents en ligne

Loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr>
Les Atlas de paysages : méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages. URL : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/>
Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Lot, *Géomorphologie, topographie : quelques définitions*, CAUE du Lot, 2020. URL : <https://www.calameo.com/read/002312551c15f999a8a05>
DUMONT-FILLON Nathalie, *Les politiques publiques de paysage et de patrimoine : un outil de gestion des territoires*, ENGREF (AgroParisTech), 2002. URL : <https://pastel.archives-ouvertes.fr/tel-00005626>

Sites Internet

La manufacture des paysages. URL : <https://www.lamanufacturedespaysages.org/>
Objectif paysages. URL : <https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/>
Publications de l'institut Dumbarton Oaks (Harvard University). URL : <https://www.doaks.org/resources/publications/series/colloquia-on-the-history-of-landscape-architecture>
<https://www.doaks.org/resources/publications/series/ex-horto>
Sites et cités remarquables. URL : <https://www.sites-cites.fr/le-reseau/association-sites-et-cites/>

LES PAYSAGES OCCITANS

Ouvrages

Celles Salagou : du ruisseau au lac, Les cahiers du Lodévois-Larzac, n° 33, Communauté de communes du Lodévois et Larzac, 2009.
Charte patrimoine et paysages pour demain du pays Midi-Quercy, 3 volumes, Syndicat mixte du pays Midi-Quercy, 2008.
L'agropastoralisme méditerranéen, Ancovart, 2015.
Le thermalisme dans les Hautes-Pyrénées : thermalisme et climatisme dans les Pyrénées françaises, Société d'études des Sept Vallées, 1984.

Les Causses et les Cévennes : paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen, DRAC Occitanie, collection « DUO », 2015.

Les Causses méridionaux : un territoire pastoral garant de la biodiversité, CPIE des Causses méridionaux. *Les paysages des Causses, Écaus'sphère* (magazine jeunesse), n° 1, CPIE des Causses méridionaux, 2010.

Patrimoines du tourisme, du thermalisme et de la villégiature en montagne (XVIII^e-XXI^e siècle) : histoire et devenir, à la croisée des sciences, Presses universitaires du Midi, à paraître.

Villes thermales : l'eau bienfaisante, Midi-Pyrénées patrimoine, n° 36, 2013-2014.

BARRET Jérémie & GONTIER Élisabeth, *Fleurs et milieux naturels du Lodévois*, CPIE des Causses méridionaux.

BLIN Nathalie, *Le cirque de Navacelles, Écaus'sphère* (magazine jeunesse), n° 12, CPIE des Causses méridionaux.

BRIANE Gérard & AUSSIBAL Didier, *Paysages de l'Aveyron : portraits et enjeux*, Éditions du Rouergue, 2007.

CASEL Thomas, COLZANI Joseph, GARDERE Jean-François & MARFAING Jean-Loup, *Maisons d'argile en Midi-Pyrénées*, Privat, 2000.

CASTAÑER-MUÑOZ Esteban, JALABERT Laurent & MEYNEN Nicolas (dir.), *Thermalisme et patrimoine dans les zones de montagne en Europe du XVIII^e au XXI^e siècle*, PUPPA, 2021.

CHARETTEUR Agathe, COLLET Émilie, LARGUIER Gilbert, SANCHEZ Corinne, SCHILLING Jürgen & VANNIER Samuel, *Le canal de la Robine, Carnets du parc*, n° 21, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, 2020.

COLLIN Gérard, *Le massif de la Clape, un site classé, Carnets du parc*, n° 19, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, 2017.

Collectif des garrigues, *Atlas des garrigues : regards croisés*, Écologistes de l'Euzière, 2013.

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Lot, *Paysages du Lot : identités diversités évolutions*, CAUE du Lot, 2009.

Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement d'Occitanie, *Paysages d'Occitanie, des atouts pour les projets*, CAUE d'Occitanie & DREAL Occitanie, 2018.

Conseil économique et social régional, *Le paysage : un outil pour l'aménagement des territoires en Midi-Pyrénées*, 1994.

DE LA TAILLE Alice, *Luchon thermal : une histoire des bains*, Focus Patrimoine, service Connaissance et inventaire des patrimoines de la Région Occitanie, 2021.

DE LA TAILLE Alice, *Petite histoire de Bagnères-de-Luchon*, Cairn, 2021.

DELPECH Viviane. (dir.), *Modèles d'architecture : typologies urbaines et architecturales dans les villes d'eaux de l'antiquité à nos jours*, PUPPA, 2021.

DELPECH Viviane (dir.), *Thermalisme, montagne et politique, Cahier d'histoire immédiate*, n° 54, Université de Pau et des Pays de l'Adour & ITEM, 2020.

DELPECH Viviane & LAMOTHE Mathilde, *Stations thermales des Pyrénées béarnaises*, Le Festin, 2020.

DERVIEUX Alain & VAKHNOVSKY Nadine (dir.), *Friche, garrigue ou forêt ? Les changements du paysage dans la vallée de l'Hérault au cours du XX^e siècle*, Office départemental d'action culturelle, 1995.

DUCATEZ Olivier & PIEUX Philippe, *Arbres et paysages en Tarn-et-Garonne*, CAUE 82, 1996.

GRENIER Lise (dir.), *Le voyage aux Pyrénées ou la route thermale*, Institut français d'architecture, 1987.

GUEZ Kristof, MÉDEVIELLE Marc & SCHILLING Jürgen, *Les traversées*, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, 2021.

OLIVIER Sylvain (dir.), *Le genêt textile : plante sauvage, plante cultivée*, Communauté de communes du Lodévois et Larzac, 2009.

PÉLISSIE Thierry & TORDJMAN Patrice, *Causses du Quercy*, Omniscience, 2019.

PIEUX Philippe, *Maisons des champs : actualité du patrimoine rural en Tarn-et-Garonne*, CAUE du Tarn-et-Garonne, 2000.

RUEFLY Sandrine & STADNICKI Carole, *L'architecture de terre crue en Bas-Quercy*, Focus Patrimoine, service Connaissance et inventaire des patrimoines de la Région Occitanie, 2017.

SANSOT Pierre, *Narbonne ville ouverte*, Fata Morgana, 2000.

SANSOT Pierre, *Narbonne : toutes voiles dehors*, Romain Pages, 2005.

SCHILLING Jürgen, *Le paysage méconnu de la Narbonnaise : à la découverte d'une esthétique contemporaine*, *Carnets du parc*, n° 11, PNR de la Narbonnaise, 2010.

SIRVEN Bruno, POULLE Frédéric & JOFFRE Laetitia, *Paysages du Gers*, éditions du Rouergue, 2004.

Union régionale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Midi-Pyrénées, *Paysages de Midi-Pyrénées*, Privat, 2000.

Union régionale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Midi-Pyrénées, *Paysages de Midi-Pyrénées : de la connaissance au projet*, URCAUE de Midi-Pyrénées & DREAL Midi-Pyrénées, 2015.

Articles

DURAND-TULLOU Adrienne, « Le rôle des végétaux dans le mode de vie traditionnel », *Encyclopédie des Cévennes*, n° 8, 1976, pp. 149-233.

JAUDON Bruno & OLIVIER Sylvain, « Du buron d'Aubrac au village de la plaine : le bâti rural [languedocien] à l'époque moderne », in. MADELINE Philippe & MORICEAU Jean-Marc, *Bâtir dans les campagnes : les enjeux de la construction de la protohistoire au XXI^e siècle*, Presses universitaires de Caen, 2007, pp. 213-241.

OLIVIER Sylvain, « Un végétal pour fabriquer du fumier : le buis en France méridionale (XV^e-XX^e siècle) », in. CONESA Marc & POIRIER Nicolas (dir.), *Fumiers ! Ordures ! Gestion et usages des déchets dans les campagnes de l'Europe médiévale et moderne*, Presses universitaires du Midi, 2019, pp. 113-136.

RUEFLY Sandrine, « À Molières, la prospérité des Iches à la tête d'un domaine agricole », in. *Midi-Pyrénées Patrimoine*, n° 44, 2015-2016, pp. 90-94.

RUEFLY Sandrine & STADNICKI Carole, « L'adobe dans la société paysanne du Bas-Quercy (Tarn-et-Garonne) à travers les sources textuelles et iconographiques de la seconde moitié du XIX^e siècle », in. DE CHAZELLES Claire-Anne, LEAL Émilie, DEVILLERS Philippe, KLUNDER Hélène & KLEIN Alain (dir.), *Architecture et constructions en terre crue : approches historiques, sociologiques, économiques*, Éditions de l'Espérou, à paraître.

RUEFLY Sandrine & STADNICKI Carole, « L'adobe dans les constructions rurales de la fin du XIX^e siècle en Bas-Quercy (Tarn-et-Garonne, France) », dans *L'adobe autour de la Méditerranée : son usage par les paysans, les maçons et les architectes*, *Horizons maghrébins*, n° 78, Presses universitaires du Midi, 2018, pp. 71-82.

RUEFLY Sandrine & STADNICKI Carole, « Une ferme du Bas-Quercy en pan de bois et hourdis de torchis du XV^e siècle à Caussade (Tarn-et-Garonne) », in. DE CHAZELLES Claire-Anne, LEAL Émilie & KLEIN Alain (dir.), *Terre crue : constructions en torchis et autres techniques de garnissage et de finition*, Éditions de l'Espérou, 2018.

RUEFLY Sandrine & STADNICKI Carole, « Une modeste maison en torchis de la fin du XV^e siècle au décor exceptionnel à Montricoux (Tarn-et-Garonne, France) », in. DE CHAZELLES Claire-Anne, LEAL Émilie, DEVILLERS Philippe, KLUNDER Hélène & KLEIN Alain (dir.), *Architecture et constructions en terre crue : approches historiques, sociologiques, économiques*, Éditions de l'Espérou, à paraître.

STADNICKI Carole, « En pays Midi-Quercy, redécouverte des Moncuquet, maçons-charpentiers », in. *Midi-Pyrénées Patrimoine*, n° 44, 2015-2016, pp. 96-100.

STADNICKI Carole, « Un habitat rural en voie de disparition, rares exemples de fermes élémentaires en bauge », in. *Midi-Pyrénées Patrimoine*, n° 29, 2012, pp. 48-52.

STOCKLAND Pierre-Étienne, « Gérer les ressources de la garrigue du Bas-Languedoc de l'Ancien Régime au Premier Empire : le cas du kermès des teinturiers », *Revue d'histoire de Nîmes et du Gard*, n° 34, 2019, pp. 9-21.

Documents en ligne

Clefs de lecture des paysages hauts-pyrénéens. URL : <https://fr.calameo.com/books/002312551ec39a40e8411>

Les cahiers techniques de l'urbanisme dans le parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. <https://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/actions-parc/environnement/paysage/urbanisme-durable>

BAGLIN Géraldine & MEYNEN Nicolas (dir.), *Les stations thermales secondaires en France aux XIX^e et XX^e siècles : une autre histoire du thermalisme ?*, Cahiers de Framespa, n° 38, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2021. URL : <https://journals.openedition.org/framespa/11490>

BARRY Jean-Paul & LE ROY LADURIE Emmanuel, « Histoire agricole et phytogéographie », *Annales économies sociétés civilisations*, n° 3, 1962. URL : https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1962_num_17_3_420844

BOËMARE Alain, COLLIN Michel & MAZAS Alain, *Atlas des paysages d'Ariège-Pyrénées*, Conseil général de l'Ariège, 2006. URL : <http://www.ariège.fr/Mieux-vivre-ici/Atlas-des-paysages-d-Ariège-Pyrénées>, <https://fr.calameo.com/read/002312551bf1d6e265614>

COMET Anaïs, « Les établissements thermaux d'Ax-les-Thermes (Ariège) », *Patrimoines du Sud*, n° 9, 2019. URL : <http://journals.openedition.org/pds/743>

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Lot, *Paysages du Lot : identités diversités évolutions*, CAUE du Lot, 2009. URL : <https://fr.calameo.com/read/00020290139a8c6d15e41?authid=wawjPEBvh5Wk>

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Tarn, *Atlas des paysages tarnais*, CAUE du Tarn, 2004. URL : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/atlas-des-paysages-du-tarn-r6930.html>

DE LA TAILLE Alice, « L'œuvre de l'architecte Edmond Chambert à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne) », *Patrimoines du Sud*, n° 9, 2019. URL : <http://journals.openedition.org/pds/749>

FOLLÉA Bertrand & GAUTIER Claire, *Tarn-et-Garonne : éléments pour une politique du paysage*, DDE du Tarn-et-Garonne, 1999. URL : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/atlas-des-paysages-du-tarn-et-garonne-r6931.html>

HAGIMONT Steve, *Commercialiser la nature et les façons d'être : une histoire sociale et environnementale de l'économie et de l'aménagement touristiques (Pyrénées françaises et espagnoles XIX^e-XX^e siècle)*, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2017. URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02379950/>

Sites Internet

Atlas des paysages de Languedoc-Roussillon. URL : <http://paysages.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/atlas.html>

Atlas des paysages des Cévennes. URL : <http://atlas.cevennes-parcnational.net/paysages/>

Atlas des paysages du Gers. URL : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/atlas-des-paysages-du-gers-r6927.html>

Connaissance de paysages d'Occitanie. URL : <https://www.les-caue-occitanie.fr/dossier-thematique/connaissance-des-paysages-en-occitanie>

Haute-Garonne paysages. URL : <https://paysages.haute-garonne.fr/>

Les atlas des paysages d'Occitanie (généralités). URL : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/les-atlas-des-paysages-r5628.html>
Les paysages de l'Aveyron. URL : <https://paysageaveyron.fr/>
Observatoire photographique des paysages du parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. URL : <https://observatoirepaysage.parc-naturel-narbonnaise.fr/>
Publications du service Connaissance et inventaire des patrimoines de la Région Occitanie. URL : <https://patrimoines.laregion.fr/rechercher/catalogue-des-publications/index.html>

LES JARDINS

Ouvrages

GADY Alexandre & ALLIMANT-VERDILLON Anne, *Le jardin des Tuileries d'André le Nôtre : un chef-d'œuvre pour le Roi-Soleil*, Paris, Somogy éditions d'art, 2013.
JASHEMSKI Wilhelmina Feemster, *The Gardens of Pompeii, Herculaneum and the Villas Destroyed by Vesuvius*, Aristide D Caratzas Publisher, 1979.
HÉRAN Emmanuelle, *Au jardin des Tuileries : guide du visiteur*, Musée du Louvre éditions & Somogy éditions d'art, 2016.
MALEK Amina-Aïcha, *Sourcebook for Garden Archaeology : Methods, Techniques, Interpretations and Field*, P.I.E-Peter Lang S.A. & Éditions scientifiques internationales, 2013.
MILLER Naomi F. & GLEASON Kathryn (dir.), *The Archaeology of Garden and Field*, University of Pennsylvania Press, 1994.
NOURRY Louis-Michel, *Les jardins publics en Province : espace et politique au XIX^e siècle*, Presses universitaires de Rennes, 1997.
RACINE Michel (dir.), *Créateurs de jardins et de paysages en France de la Renaissance au XXI^e siècle*, 2 volumes, Actes Sud, 2001 & 2002.

Articles

ALLIMANT-VERDILLON Anne, « L'archéologie appliquée aux jardins : études et projets de restauration », *Monumental, archéologie et monuments historiques*, septembre 2014, pp. 72-77.
ALLIMANT-VERDILLON Anne, « Les jardins de la Grèce antique à l'époque moderne », *Dossiers d'archéologie*, n° 375, mai-juin 2016.
BOURA Frédérique, « Archéologie des jardins », *Les nouvelles de l'archéologie*, 2001, pp. 83-84.
RIALLAND Olivier, « Le style paysager dans l'ouest ligérien au XIX^e siècle : formes, fonctions et imaginaires », dans *Polia, revue de l'art des jardins*, n° 5, 2006.

Documents en ligne

Bilans scientifiques régionaux des Services régionaux de l'archéologie. URL : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Ressources-documentaires/Publications/Bilan-scientifique-regional-BSR>
Garden Archaeology, CBA Research Report, n° 78, Anthony Ernest Brown, 1991. URL : https://archaeologydataservice.ac.uk/archives/view/cba_rr/rr78.cfm

Jardins, Archéopages, n° 37, avril 2013. URL : <https://www.inrap.fr/arheopages-37-jardins-8394>

ALLIMANT-VERDILLON Anne, « Entre restauration et création : le chantier des Tuileries d'André Le Nôtre », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, 2017. URL : <http://journals.openedition.org/crcv/14734>

ALLIMANT-VERDILLON Anne, « Jardins historiques : de l'archéologie à la restauration, définition des protocoles », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, 2017. URL : <http://journals.openedition.org/crcv/15334>

BRYANT Simon & TRAVERS Cécile, « Ni fait, ni à faire : Chambord, un château à choix multiples », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, 2017. URL : <http://journals.openedition.org/crcv/14356>

MODANESE Cécile, « Plus belle la campagne », *Revue d'Alsace*, n° 145, 2019. URL : <https://doi.org/10.4000/alsace.4149>

Sites Internet

Agence Archeoverde. URL : <http://www.archeoverde.com>

Articles et rapports de fouille d'Anne Allimant-Verdillon. URL : <https://independent.academia.edu/AnneAllimantVerdillon>

Colloque *La conservation et la restauration des jardins historiques*, organisé par l'Institut national du Patrimoine les 6 et 7 octobre 2011. URL : <http://mediatheque-numerique.inp.fr/Colloques/La-conservation-et-la-restauration-des-jardins-historiques>

Polia, revue de l'art des jardins. URL : <http://polia.canalblog.com/>

LES JARDINS D'OCCITANIE

Ouvrage

AUDURIER-CROS Alix, BERTRAND Fabrice, GENSAC Alain & LOCHARD Thierry, *Étude de la place royale du Peyrou*, Ville de Montpellier, 2004.

Articles

AUDURIER-CROS Alix, « La demeure et le jardin en Languedoc aux XVII^e et XVIII^e siècles : composition et décoration des résidences périurbaines. Analyse de deux exemples significatifs : Lavérune (Hérault) et Saint-Privat (Gard) », in. *La demeure dans l'Europe méditerranéenne et ses périphéries (XVI^e-XX^e siècles)*, Université Montpellier III, 2003.

AUDURIER-CROS Alix, « Patrimoine paysager et parcs d'agrément, en milieu péri urbain : conservatoire des savoirs et soutien socio-culturel au développement durable? », in. *Mutations des territoires en Europe*, CNRS & Université Paul Valéry Montpellier III, 2007.

AUDURIER-CROS Alix, « Villégiature, urbanité et rapport à la nature au XVIII^e siècle à Montpellier », in. *La nature citadine au siècle des Lumières, Annales du Centre Ledoux*, tome V, GHAMU, 2005.

AUDURIER-CROS Alix & MICHAUD François, « Les jardins du château d'Ô à Montpellier au XVIII^e siècle : création et évolution entre 1722 et 1766 », *Études héraultaises*, n° 33-34, 2002-2003.

Documents en ligne

Les jardins historiques en Occitanie, Patrimoines du Sud, n° 8, 2018. URL : <https://journals.openedition.org/pds/282>

AUDURIER-CROS Alix, « Les jardins et le patrimoine de l'eau : exemples en Languedoc et Basse-Provence », in. *L'eau, esprit vivant du jardin*, ministère de la Culture, 2007, pp. 17-26. URL : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-Sites/Ressources/Les-actes-de-journees-d-etudes-et-de-colloques/Actes-Journee-d-etude-Rendez-vous-aux-jardins-2007-L-eau-esprit-vivant-du-jardin>

LA BIBLIOTHÈQUE DES VPAH

EN OCCITANIE

Carcassonne : le jardin du Calvaire, Focus, Ville de Carcassonne, 2019.

Le bassin houiller de Graissessac, Focus, Pays d'art et d'histoire du Haut-Languedoc et Vignobles, 2021.

Mende et Lot-en-Gévaudan : ses arbres remarquables, Laissez-vous conter, PAH Mende et Lot-en-Gévaudan, 2015.

Nîmes : promenade dans les jardins de la Fontaine, Ville de Nîmes, 2014.

Toulouse : le Grand-rond et le Jardin royal, Focus, Ville de Toulouse, 2021.

AILLEURS EN FRANCE

Au cœur de Vienne, coulent deux rivières, Focus, Ville de Vienne, 2020.

Beauvais : les arbres remarquables, Focus, Ville de Beauvais, 2019.

Cambrai : le jardin public, Parcours, Ville de Cambrai, 2020.

Châlons-en-Champagne : histoire(s) d'eau et de jardins, Focus, Ville de Châlons-en-Champagne, 2018.

Hyères : les arbres remarquables, Focus, Ville de Hyères.

Jardins et paysages dans les jeux de plateaux I & II, Focus, Ville de Rambouillet, 2021.

La Loire depuis la levée de la Divatte, Laissez-vous conter, Syndicat mixte du SCoT et du pays du Vignoble nantais, 2014.

La Sèvre nantaise, Laissez-vous conter, Syndicat mixte du SCoT et du pays du Vignoble nantais, 2016.

Le jardin des Plantes de Saumur : une expérience viticole, Focus, Ville de Saumur, 2017.

Le parc de Noisiel, Les carnets du patrimoine, Ville de Noisiel, 2014.

Le parc Jouvet de Valence, Focus, Valence Romans agglo, 2020.

Le paysage de Grasse, Laissez-vous conter, Ville de Grasse, 2015.

Les paysages du Vignoble nantais, Parcours, Syndicat mixte du SCoT et du pays du Vignoble nantais, 2022.

Mulhouse : le patrimoine naturel, Focus, Ville de Mulhouse, 2019.

Région de Guebwiller : les parcs et jardins, Laissez-vous conter, Pays d'art et d'histoire de Guebwiller.

Saint-Flour communauté : bâtiments agricoles et paysages, Saint-Flour Communauté, CAUE 15 & UDAP 15.

Strasbourg : art et paysages, Parcours, Ville et Eurométropole de Strasbourg.

Strasbourg : le parc de l'Orangerie, Parcours, Ville et Eurométropole de Strasbourg.

Strasbourg : les parcs et jardins publics, Raconte-moi, Ville et Eurométropole de Strasbourg.

Tours : jardins historiques, Focus, Ville de Tours, 2017.

Édition

ANAAP Occitanie
ISBN 978-2-9582148-0-7
Dépôt légal avril 2022

Conception graphique

ANAAP Occitanie
(Caroline Frinault)
d'après *Des signes*,
Studio Muchir Desclouds, 2018

Impression

Imprimerie Grapho 12
(Villefranche-de-Rouergue)

Remerciements

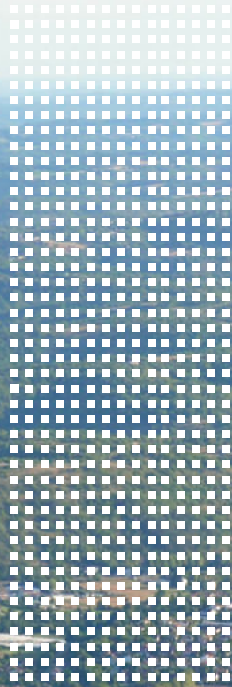
DRAC Occitanie
Région Occitanie
Grand Auch Cœur de Gascogne
Ville d'Auch
(notamment les services
Administration générale,
Manifestations, Informatique,
Environnement et cadre de vie,
Cuisine centrale)

Crédits

Couverture (skyline). Marie
Brazzalotto
0-1. Serge Broussodier
6-7. PAH Vallées catalanes
9a. CAUE 44
15. 17. CAUE 32
19a. AM Mulhouse
19b. AM Guebwiller & Cécile
Modanese
20. AM Munster
21. Cécile Modanese
22-23. 63. 69b. PAH Mende et Lot
en Gévaudan
25. CAUE 31
26a. Ministère de l'Écologie, des
Sites et des Paysages
26b. CAUE 65
27. M. Beullier
28. 29. CAUE 46
31. INRAP (Gilles Leroux)
32. RMN Grand palais, musée
national de la Renaissance
d'Écouen (Stéphane Maréchalle)
34a. Hélène Dattler
34b. Delphine Bruyère
34c. PNR de la Narbonnaise en
Méditerranée
35. Marc Médevielle
36-37. Montpellier Méditerranée
Métropole (Christophe Ruiz)
39. URCAUE & DREAL Occitanie
40a. URCAUE & CAUE 09
40b. URCAUE & CAUE 48
40c. URCAUE & CAUE 82
40d. URCAUE & CAUE 11
43. Région Occitanie, service
Inventaire (Philippe Poitou)
45. 46. Sylvain Olivier

48. Région Occitanie, service
Inventaire (Amélie Boyer)
49a. Appli LIUPPA
49b. Région Occitanie (Catherine
Guilhou)
51. Pays Midi-Quercy (Carole
Stadnicki)
52. Pays Midi-Quercy,
CD 82 & Région Occitanie, service
Inventaire (Philippe Poitou)
54. 55. CPIE Pays gersois
56-57. 60. 61. PAH Cauvaldor (Marc
Allenbach)
58. Communauté de communes
Beaucaire terre d'Argence
(Séverine Guehl-Inès)
59. Compagnie nationale du
Rhône (Camille Moirenc)
62. PAH Mende et Lot en Gévaudan
(Jean-François Salles)
64a. PAH Hautes terres
corréziennes et de Ventadour
64b. Patri'Minots
67. CPIE Causses méridionaux
69a. Parc national des Cévennes
70-71. 74. 75. 81b. Grand Auch
Cœur de Gascogne, Pays d'art et
d'histoire (Élodie Cattani)
72. Aymeric Kurzawinski
73. 81a. 81c. ANAAP Occitanie
(Caroline Frinault)
76. OTI Cœur de Lozère (Franck
Soler)
77. ANAAP Occitanie (Nelly Lafont)
78-79. PAH Haut Languedoc et
Vignobles (Luc Micola)
82-83. Ville de Toulouse, direction
de la Communication (Patrice Nin)
96-97. Ville de Cahors (Pierre
Lasvènes)





**Boucle de Cahors
au sud des Causses**

« LE PAYSAGE PARLE DE CE QUI SE TRANSFORME, DE CE QUI DISPARAÎT, DE CE QUI PRÉFIGURE L'AVENIR. »

Bernadette Lizet, *Comprendre un paysage*, 1987.

L'Association nationale des animateurs de l'architecture et du patrimoine

Réseau Occitanie

a pour but l'étude, le partage, la promotion et la valorisation des actions conduites par les animateurs de l'architecture et du patrimoine au sein de la région Occitanie.

Elle favorise les échanges au sein du réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, mais aussi avec l'ensemble des acteurs du patrimoine et de la culture. Elle vise également la coconstruction de projets communs à l'échelle de la région.

Elle organise tous les deux ans un séminaire à l'attention des guides conférenciers exerçant sur les territoires labellisés.

Contact : anaap.occitanie@gmail.com

Le label Ville ou Pays d'art et d'histoire est attribué par le ministre de la Culture après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

En Occitanie, le réseau compte actuellement 26 territoires labellisés, répartis en 14 Villes d'art et d'histoire et 12 Pays d'art et d'histoire.

